

CULTURE

à l'ÉNAP

2025

CULTURE
à l'ÉNAP

2025



Le mot de la directrice

La culture occupe une place importante dans la construction et l'évolution de tout individu. À l'École nationale d'administration pénitentiaire (ÉNAP), l'offre culturelle accompagne les élèves et stagiaires tout au long de leur parcours de formation, en favorisant l'esprit critique, la capacité d'analyse, l'écoute de l'autre et la prise de recul face à la complexité des situations professionnelles rencontrées en détention comme en milieu ouvert.

À travers une programmation diversifiée – spectacles vivants, cinéma, littérature, expositions, conférences, résidences artistiques ou projets participatifs –, l'école affirme son ambition de faire de la culture un outil de transmission, de cohésion et d'ouverture. Ces actions contribuent également à nourrir les réflexions autour des grandes thématiques qui traversent les missions du service public pénitentiaire : les valeurs républicaines, la déontologie, la prévention des discriminations, la citoyenneté ou encore la réinsertion.

Portée par le Département des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles, en lien étroit avec l'ensemble des services de l'école ainsi que des institutions partenaires, cette dynamique témoigne d'une conviction forte : la culture constitue un vecteur essentiel de professionnalisation et d'accompagnement des personnels, au service d'une administration pénitentiaire attentive à la dignité des personnes et à l'évolution de ses pratiques.

Le présent rapport d'activité témoigne de la richesse des actions conduites en 2025 et de l'engagement collectif de celles et ceux qui contribuent à faire vivre cette ambition culturelle au sein de l'ÉNAP.



Découvrez la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Sophie Bondil

Le Département des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles

Le Département des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles (DRDHAC), rattaché à la Direction de la recherche et de la diffusion de l'ÉNAP, met en œuvre les actions conduites par l'école dans les domaines du patrimoine, des ressources documentaires et de la culture. À la croisée des missions pédagogiques et scientifiques de l'établissement, il contribue à articuler formation, recherche, diffusion des savoirs et valorisation culturelle au service des enjeux contemporains de l'administration pénitentiaire.

Le département se structure autour de trois entités complémentaires.

Le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) collecte, conserve et valorise le patrimoine historique pénitentiaire et criminologique. Doté d'un espace d'exposition à visée pédagogique, il a engagé en 2025 les premiers travaux relatifs au processus de déménagement de ses collections, dans la perspective du Musée pénitentiaire qui sera accueilli au sein du Pôle d'histoire et de criminologie appliquée de l'ÉNAP. La mémoire pénitentiaire constituant désormais un enjeu institutionnel largement partagé au niveau international, le CRHCP a inscrit ses réflexions et ses pratiques dans une dynamique d'échanges scientifiques avec des partenaires étrangers, notamment à l'occasion de rencontres académiques dans trois pays européens où il a été invité en 2025.

La Médiathèque Gabriel Tarde accompagne les activités pédagogiques et de recherche grâce à un fonds documentaire pluridisciplinaire. Parmi les actions de 2025, figure un travail de sécurisation des procédures de conservation et de diffusion des productions artistiques réalisées par les personnes placées sous main de justice (PPSMJ). Mené en lien avec la référente nationale culture de la Direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP), ainsi que les services juridiques des ministères de la Justice et de la Culture, ce chantier a permis de renforcer la prise en compte des enjeux liés aux droits d'auteur des personnes détenues.

La Médiathèque a également valorisé la collection de bandes dessinées issue du concours national *Transmuralles*, à travers l'installation de deux expositions, en juin et en septembre, au sein de l'espace Cannat 2, spécifiquement dédié aux productions culturelles des PPSMJ.

Par ailleurs, le fonds exceptionnel de bandes dessinées conservé à l'ÉNAP – plus de 2 000 œuvres couvrant plus de 80 années de création – fait actuellement l'objet d'une valorisation scientifique dans le cadre d'une recherche que je conduis sur les pratiques de bande dessinée en milieu carcéral, interrogeant à la fois les formes narratives et graphiques qui s'y développent et les effets des dispositifs de création artistique sur les personnes détenues, ainsi que sur les personnels qui y participent. Les premiers résultats de ce travail consacré au fonds de l'ÉNAP ont été présentés lors de la conférence inaugurale du colloque international « La justice mise en cases et en bulles », organisé par l'Université de Poitiers en février 2026, dont les actes seront publiés aux Presses universitaires de Rennes.

La Mission Culture développe une programmation artistique et culturelle en lien avec les thématiques professionnelles portées par l'école. En 2025, cette programmation a réuni 54 propositions, incluant spectacles vivants, temps de pratiques artistiques, projections, restitutions de créations, concerts et expositions. Le service a par ailleurs renforcé son accompagnement des initiatives développées par les apprenants, en particulier celles des élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et des élèves capitaines pénitentiaires.

Afin de favoriser l'articulation des missions portées par les trois services, le département a recruté, au cours de l'année universitaire 2025-2026, une apprentie en alternance issue de la licence professionnelle CoMédiA de l'Université Bordeaux-Montaigne.

DRDHAC

Plus largement, l'année 2025 a également donné lieu à un appui scientifique et organisationnel du DRDHAC au Département des politiques sociales et des partenariats de la DGAP, dans le cadre du Premier regroupement national des coordonnateurs d'activités socioculturelles, organisé à l'ÉNAP du 2 au 4 juin. Réunissant près de 150 professionnels issus des directions interrégionales, des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation, de métropole comme d'Outre-mer, cette rencontre a confirmé la place de l'ÉNAP comme lieu de référence, de coordination et d'échanges pour les acteurs de la culture en milieu pénitentiaire.

Dans le prolongement de cette dynamique, le département a réactivé son partenariat avec la Direction de l'action culturelle de la Ville d'Agen à travers la signature, en juillet 2025, d'une convention de collaboration avec le théâtre municipal, le musée des Beaux-Arts, le conservatoire de musique et de danse ainsi que la médiathèque municipale, affirmant l'ancrage territorial de l'ÉNAP et son ouverture à des publics diversifiés et à des pratiques culturelles croisées.

Une coopération a également été mise en œuvre par le DRDHAC avec les partenaires juridiques, pénitentiaires et universitaires du territoire, à l'occasion de l'événement croisé « Nuit du Droit / Nuit de la Recherche », organisé le 2 octobre, consacré à la valorisation des métiers de la justice et aux enjeux culturels en milieu carcéral.

Enfin, dans le cadre du vingtième anniversaire de la loi Handicap, le département a contribué tout au long de l'année 2025 au développement d'une réflexion sur les enjeux d'inclusion, à travers une programmation diversifiée (rencontres, ciné-débats et nouveaux dispositifs en matière d'accessibilité aux ressources documentaires), qui s'est conclue par l'organisation d'un séminaire pluridisciplinaire le 17 décembre.

Par la complémentarité de ses missions, le DRDHAC contribue à la dynamique de transmission, d'ouverture et de réflexion portée par l'ÉNAP, en inscrivant les enjeux professionnels de l'administration pénitentiaire dans une perspective historique, culturelle et partenariale.

Le présent rapport d'activité, sans prétendre à l'exhaustivité, rend compte d'une partie des actions, projets et coopérations conduits en 2025, et témoigne de l'engagement continu des équipes du département au service de la formation, de la recherche et de la diffusion des savoirs.

Sara Di Santo Prada,
Cheffe de département



Ouverture par Sophie Bondil et intervention de Sara Di Santo Prada au Premier regroupement national des coordonnateurs d'activités socioculturelles (ÉNAP, 2 juin 2025).

CULTURE à l'ÉNAP

C
H
R
D

MISSION
CULTURE



MÉDIA
THÈQUE



CRHCP



Sommaire

OBJECTIF 1 de la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Enrichir la formation des personnels pénitentiaires en permettant à l'art, à la culture et au patrimoine de participer aux politiques publiques de prévention et d'insertion, en favorisant l'alliance de travail au sein de l'écosystème pénitentiaire

MISSION CULTURE • 11 à 29

MÉDIATHÈQUE • 37 à 43

CRHCP • 47

OBJECTIF 2 de la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Collecter, conserver et valoriser le patrimoine pénitentiaire et les productions culturelles réalisées en établissements et services pénitentiaires

MÉDIATHÈQUE • 49

CRHCP • 49 à 51

OBJECTIF 3 de la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Asseoir, à travers la dimension patrimoniale, l'identité et la culture pénitentiaire

MÉDIATHÈQUE • 7 à 41

CRHCP • 55 à 59

OBJECTIF 4 de la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Enrichir la collaboration entre l'école et le terrain à partir des expérimentations et des créations artistiques et culturelles réalisées à l'ÉNAP

MISSION CULTURE • 11 à 15

OBJECTIF 5 de la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Contribuer à la dynamique partenariale de l'ÉNAP sur son territoire et au développement du réseau national Culture & Justice (dans le domaine de la formation)

CRHCP • 59

DRDHAC • 61

ANNEXES

Programmation culturelle 2025	• 30 à 31
Politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP	• 64 à 70
Organigramme DRDHAC	• 73

Les chiffres 2025

en
2025

Une équipe de **2 personnes** mobilisée au service de l'action culturelle et pédagogique.

2 869 participants aux **54** propositions artistiques et culturelles, dont :

- 26 temps de pratiques artistiques,
- 9 spectacles vivants,
- 6 projections,
- 5 restitutions de création en cours,
- 3 temps de lectures et d'écoutes,
- 2 expositions.

15

propositions artistiques intégrées aux temps d'enseignement des apprenants, notamment :

- 6 propositions en lien direct avec les cours,
- 4 temps de cohésion et d'accueil.

202

heures de face-à-face pédagogique, dont **46** sur la méthodologie de projet

Projets portés par les apprenants :

- DPIP : **1 projet arts et culture**
- CPIP : **11 projets**, dont :
 - 6 arts et culture,
 - 3 citoyenneté,
 - 1 promotion des métiers,
 - 1 sport,+ 1 projet intégré dans le temps d'enseignement.
- Surveillants (221e promotion) : **1 projet arts et culture**

50

heures d'accompagnement pédagogique

8

événements créés par les élèves

Résidence artistique :

- 1 compagnie accueillie,
- 15 jours de travail sur site,
- 13 jours d'actions culturelles,
- 1 exposition.

Résidences de création :

- 5 compagnies et 16 artistes accueillis,
- 5 temps d'actions culturelles,
- 2 propositions dans le cadre du module culture avec le DPC,
- 1 proposition dans le cadre de la formation continue.

14

espaces mobilisés pour les propositions artistiques : 11 à l'ÉNAP (dont 2 dans le parc de l'école) et 3 auprès de partenaires locaux.

18

conventions conclues avec des compagnies artistiques.



UNE RÉSIDENCE CROISÉE, ARTISTIQUE ET DE RECHERCHE

Compagnie OLA – Projet « Qu'est ce qui se cache sous l'uniforme ? »

Publics :

Groupe 6 de la 220e promotion d'élèves surveillants, les personnes invitées par les élèves pour la restitution

Dates :

17 et 18 décembre 2024, 12 au 14 mars 2025, 21 au 23 mai 2025

Lieux :

Espace Cannat 2, salle de cours, cuisine du restaurant administratif (Sodexo), ferme de Trenque

Avec :

Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP), Unité de formation des élèves surveillants, Anne-Marie De Sousa (responsable de formation et coordinatrice de groupe), chef cuisinier du restaurant administratif et son équipe (Sodexo), compagnie OLA (une artiste plasticienne, une artiste en design culinaire, un auteur)

Partenaire financier :

Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ)

CONTEXTE

Depuis novembre 2023 à l'ÉNAP, la résidence croisée de la compagnie pluridisciplinaire OLA et de deux enseignantes chercheuses vient ponctuer la formation des élèves surveillants. La compagnie OLA, dont la démarche artistique s'inscrit dans la thématique des « métamorphoses : de l'intime au professionnel », intervient depuis mars 2022 en détention et prolonge ainsi son travail sur l'univers carcéral à l'ÉNAP. Les modalités de mise en œuvre sont plurielles et ont pris différentes formes au fil de la résidence : écriture, photographie, installation sonore, art culinaire.

En concomitance, Delphine Saurier, enseignante-chercheuse au Département communication, culture et langues de l'École de management et de communication Audencia à Nantes, mène une recherche-action afin de questionner la démarche artistique, en tant que médium et sujet de formation. Elle est accompagnée, pour ce faire, de Cécile Rambourg, sociologue au Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP) de l'ÉNAP.

LES OBJECTIFS

- > Questionner la place de l'art dans la formation.
- > Créer un imaginaire commun et collectif à partir d'une expérience sensorielle.
- > Interroger – entre artistes, chercheurs et apprenants – les enjeux de l'identité professionnelle.

MISE EN ACTION

1^{er} cycle : Découverte du travail de la compagnie OLA, notamment de son premier projet en milieu carcéral autour d'extraits sonores et de photographies.

2^e cycle : Les élèves du groupe 6 de la 220e promotion de surveillants ont travaillé en sous-groupes de 3 ou 4 personnes. Ils ont réfléchi à l'élaboration de recettes qui racontent leur histoire, leur parcours, leurs cultures et leur collaboration. Ils ont également nommé ces recettes aux saveurs multiples et créé des visuels ainsi que des affiches pour les illustrer.

3^e cycle : Les élèves ont réalisé eux-mêmes leurs recettes dans les cuisines du restaurant administratif (Sodexo) de l'ÉNAP, dans une ambiance conviviale. Ils ont ensuite partagé un temps de dégustation et d'échanges avec les invités de leur choix, réunissant plus de 40 convives. La compagnie OLA a conçu la scénographie du repas. Chaque recette était présentée de manière identique et se révélait à la dégustation. La cuisine est ainsi devenue un outil, un médium pour réfléchir ensemble à la singularité de



chacun sous une apparente uniformité, à sa propre construction en tant que professionnels et à son engagement, mais aussi au sens de la règle, tant dans la formation que sur le terrain.

**Extrait du discours d'inauguration prononcé par
Sara Di Santo Prada :**

Parler de « métamorphose », c'est évoquer cette transformation profonde et intime qui s'opère au fil des cycles de formation, qui fait appel à la fois à votre construction en tant que professionnels et en tant que femmes et hommes engagés : un engagement qui, dans l'univers pénitenciaire, prend une résonance toute particulière. On entre ici en civil, porteur d'une histoire singulière, et peu à peu, un autre rapport à soi, aux autres, à l'uniforme, s'installe. L'uniforme rassemble, identifie, mais ne fait jamais disparaître la personne qui l'habille.

C'est précisément cette dichotomie entre l'unité et la singularité que symbolise notre repas d'aujourd'hui. Sous l'apparente homogénéité des mets, se cachent des saveurs multiples, des origines diverses, à l'image de vos parcours et de vos personnalités, que vous avez choisi de partager avec nous.

Ainsi, dans quelques instants, nous allons vivre autour de la table une « métaphore de la formation » : une manière sensible de penser autrement, de se déplacer un peu pour mieux se situer. C'est là toute la richesse de cette approche par l'art et avec l'art, qui vient compléter les méthodes pédagogiques traditionnelles et contribue, à sa façon, à forger une identité professionnelle, sans jamais effacer la singularité, voire l'unicité de chacun. En vous remerciant – les élèves surveillants, la compagnie OLA et l'ensemble des collègues ayant contribué à la réalisation de ce projet –, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent repas, placé sous le signe du partage et de la découverte de chacune et chacun. »

PERSPECTIVES :

De cette collaboration entre Delphine Saurier, Cécile Rambourg et la Mission Culture est née l'idée d'organiser des ateliers semestriels du CIRAP autour de la thématique « **Arts, sciences humaines et sociales, prison** ». Le premier s'est tenu en novembre 2025. Il a donné lieu à un dialogue entre les deux chercheuses et l'artiste Arnaud Théval. Cet atelier visait à réinterroger la place, le rôle, les effets et les potentialités de l'art, ainsi que les fonctions sociales de la prison. Il était ouvert à l'ensemble des acteurs du champ carcéral et des sphères culturelles et artistiques, notamment aux coordonnateurs d'activités socioculturelles, ainsi qu'aux chercheurs en sciences humaines et sociales intéressés par ces questions de société.



LES RÉSIDENCES DE CRÉATION AUTOUR DU SPECTACLE VIVANT

CONTEXTE

Proposer des temps de résidence de création à des artistes, c'est affirmer la volonté de proposer un accueil dans un cadre optimal, tant au niveau logistique que financier. Cette présence culturelle régulière au sein de l'école permet aux apprenants de découvrir différentes formes de propositions artistiques et aux artistes/auteurs de se consacrer à la création en dehors d'un cadre habituel et de découvrir l'ÉNAP, l'institution et l'administration.

Publics :

apprenants, personnels de l'ÉNAP et public agenais

Durée :

une semaine

Lieux :

salles de cours

LES OBJECTIFS

- > Proposer une présence artistique régulière à l'ÉNAP.
- > Permettre aux apprenants et aux personnels de découvrir de nouvelles pratiques artistiques.
- > Donner la possibilité aux artistes de s'immerger au sein de l'ÉNAP, de mieux comprendre son fonctionnement et celui de l'administration pénitentiaire, de rencontrer et d'échanger avec des personnels, des élèves et des stagiaires.

MISE EN ACTION

Quatre résidences de création ont eu lieu durant l'année 2025. En voici deux exemples :

L'artiste Anne Barth, autour de son spectacle *La Petite chaise*

La réalisatrice, autrice et metteuse en scène franco-québécoise Anne Barth est venue avec une comédienne, une marionnettiste et un technicien pour travailler sur sa nouvelle création théâtrale, *La Petite chaise*, qui interroge les thèmes de la justice restaurative, de la médiation et de la réparation. Lors de ce temps dédié à la création, les membres de la compagnie ont pu présenter quelques pistes de travail et échanger, suite à une lecture, avec des stagiaires en formation justice restaurative (module 2), dispensée par Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche et de la diffusion à l'ÉNAP, et par Élodie Royer, formatrice à l'Institut français pour la justice restaurative (IFJR). Certains stagiaires ont également participé à des sessions d'enregistrement avec Anne Barth, pour évoquer leur engagement dans la justice restaurative, prenant ainsi une part active à cette future création théâtrale.

La compagnie Les Attracteurs Étranges, autour du spectacle *Et ton cuir pourrait fendre*

Après un temps de travail sur la création du spectacle *Et ton cuir pourrait fendre*, une lecture théâtrale a été proposée au Palais de Justice d'Agen, dans le cadre de la Nuit du Droit (2 octobre 2025). Devant un public issu d'univers multiples, les trois comédiennes ont donné voix à d'anciennes femmes détenues, explorant les chemins de la réhabilitation et de la reconstruction. Ce temps culturel a été introduit par David Lauréote, chef du Service insertion et probation à la Direction générale de l'administration pénitentiaire.



TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVELLES PROMOTIONS

Spectacles *De la mort qui tue* (Adèle Zouane), *Don Quichotte* (compagnie du Vide Poche) et *Veil/Badinter* (compagnie Les Voix du Caméléon)

CONTEXTE

Dans le cadre de l'arrivée de nouvelles promotions à l'ÉNAP, des temps d'accueil, d'échanges et de partage sont proposés aux élèves au début de leur premier cycle de formation.

LES OBJECTIFS

- > Proposer aux nouvelles promotions d'élèves des temps de cohésion et de découverte artistique et culturelle.
- > Favoriser la convivialité, les échanges interfilières et l'interconnaissance.

MISE EN ACTION

Accueil de la 1^{ère} promotion de capitaines pénitentiaires :

À leur arrivée à l'ÉNAP et à l'issue du parcours découverte de l'école, permettant de découvrir le campus et ses différents services, les élèves capitaines ont assisté à la représentation d'un spectacle intitulé *De la mort qui tue* interprété par Adèle Zouane. Une réflexion hilarante sur notre relation à la mort et à la vie.

Accueil de la 30^e promotion d'élèves CPIP et de la 5^e promotion de CPIP EST :

En clôture de leur parcours découverte, les élèves ont été conviés à assister au spectacle *Don Quichotte sur les routes de la Manche*, proposé par le Théâtre du Vide-Poche. Une adaptation inventive, drôle et poétique de l'œuvre de Miguel de Cervantès.

Accueil de la 55^e promotion de DSP et de la 19^e promotion de DPIP :

Les nouvelles promotions de DSP et de DPIP ont pu assister à une représentation du spectacle *Veil/Badinter*, de la conviction et du courage en politique, par la compagnie Les Voix du Caméléon, dans le cadre de leur arrivée à l'ÉNAP et en clôture du parcours découverte de l'école. Cette proposition artistique s'articulait autour des deux textes fondateurs de notre justice contemporaine et des droits fondamentaux, portés par Simone Veil et Robert Badinter, en faisant écho à l'actualité récente, marquée notamment par la panthéonisation de Badinter le 9 octobre 2025.

Dates et fréquentation en 2025 :

8 juillet :

De la mort qui tue, par Adèle Zouane

-> 70 spectateurs

2 septembre :

Don Quichotte, par la compagnie du Vide-Poche

-> 110 spectateurs

30 septembre :

Veil/Badinter, par la compagnie Les Voix du Caméléon

-> 75 spectateurs

Publics :

élèves CP 01, CPIP 30, CPIP EST 05, DSP 55 et DPIP 19

Lieux :

parvis de l'amphithéâtre Fallières et amphithéâtre Fallières



LES PRATIQUES ARTISTIQUES DANS LA FORMATION

Théâtre avec la comédienne Sophie Bancon et arts du cirque avec la compagnie Singulière

CONTEXTE

En intégrant une formation à l'ÉNAP, certains élèves sont contraints d'arrêter, même momentanément, leurs pratiques artistiques ou culturelles. Pour d'autres, le temps de la formation est l'occasion de rencontrer ou d'expérimenter une nouvelle pratique, grâce aux propositions de la Mission Culture ou aux compétences et à l'engagement de certains élèves volontaires pour transmettre.

Dates :

Tout au long de l'année 2025 pour la pratique du théâtre, 8 et 9 avril 2025 pour la pratique des arts du cirque.

Publics :

Élèves CPIP 29

Lieux :

Gymnase et ferme de Trenque

LES OBJECTIFS

- > Mettre à disposition des élèves des moyens matériels et financiers pour leur permettre de poursuivre une pratique artistique et culturelle.
- > Proposer aux élèves des temps de découverte d'une nouvelle pratique artistique.

MISE EN ACTION :

Les ateliers de découverte des arts du cirque avec la compagnie Singulière :

L'ensemble de la 29^e promotion d'élèves CPIP a participé à des temps de cohésion sous forme d'ateliers de découverte des arts du cirque. Ces moments à la fois sportifs et artistiques ont permis aux élèves de lâcher prise et de créer ensemble, dans un esprit convivial et de partage. Dans un même temps, la compagnie Singulière a présenté à l'ÉNAP *SoliloqueS*, un spectacle mêlant cirque et acrobatie, interroge notre lien à l'autre et au groupe.

Les ateliers de théâtre avec Sophie Bancon :

Dans le cadre des appels à projets menés par la Mission Culture, un groupe d'une douzaine d'élèves de la 29^e promotion de CPIP, accompagné de la comédienne et metteuse en scène Sophie Bancon, a participé à des ateliers de théâtre tout au long de l'année 2025. Ceux-ci ont écrit et mis en scène un spectacle sur les missions du CPIP et plus largement sur la notion d'aide.

Les élèves ont présenté leur travail le 18 novembre 2025 devant un public varié, constitué de collègues CPIP, de personnels de l'ÉNAP et de stagiaires en formation continue. Avec leurs mots, leurs corps et leurs voix, ils ont partagé leurs questionnements, leurs doutes et leurs convictions, livrant une performance sincère et sensible sur le sens de leur futur métier et sur la beauté des relations humaines, ainsi qu'une formidable démonstration de la force du groupe et de la puissance de l'art comme moyen d'expression.

La salle de musique :

Gérée par les élèves, principalement surveillants et CPIP, cet espace compte une vingtaine d'instruments de musique. Les élèves s'y retrouvent pour pratiquer et expérimenter, seuls ou en groupe.



SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ PAR L'ART ET LA CULTURE

Spectacles *J'aimerais arrêtée* (François Wioland), *Romance* (compagnie Sud Lointain) et *Une Jungle* (compagnie Chao.S)

Publics :

élèves DSP 54, DPIP 18, CP 01, 221e promotion d'élèves surveillants, CPIP 29 et 30, CPIP EST 04 et 05, CPT 05, personnels de l'ÉNAP

Lieux :

Amphithéâtre Fallières et restaurant administratif de l'école

Avec :

Département probation et criminologie (DPC), Département droit et service public (DDSP)

Dates et fréquentation en 2025 :

10 mars :

J'aimerais arrêtée, de François Wioland
-> 85 spectateurs

4 septembre : *Romance*, par la compagnie Sud Lointain
-> 120 spectateurs

13 novembre : *Une Jungle*, par la compagnie Chao.S
-> 110 spectateurs

CONTEXTE

La Mission Culture propose chaque année une programmation en lien avec des thématiques abordées dans le cadre de la formation des apprenants. Celle-ci est construite en lien direct avec les départements de formation de l'école, ainsi qu'avec des partenaires locaux, associatifs ou institutionnels.

LES OBJECTIFS

- > Questionner, par le prisme de l'art et de la culture, une thématique de société.
- > S'interroger collectivement et débattre autour d'une question sociale, à travers le témoignage, les émotions, le sensible.

MISE EN ACTION

J'aimerais arrêtée, de François Wioland :

Programmé en écho à la Journée internationale des droits des femmes, ce spectacle inspiré d'une histoire vraie offre un témoignage bouleversant sur la prostitution étudiante et une réflexion sur cette réalité encore peu connue. Les comédiens Charline Freri et Aliocha Itovich ont pu échanger avec le public à l'issue de la représentation, accompagnés par Valérie Lardoeyt, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Lot-et-Garonne), et Floriane Boudouard, psychologue et responsable du mouvement du Nid (Haute-Garonne).

Romance, par la compagnie Sud Lointain :

En fin de formation, la 221^e promotion d'élèves surveillants a suivi le module « Utiliser les outils de repérage de la radicalisation violente », dispensé par le Département probation et criminologie de l'ÉNAP. En complément de ce cours, la Mission Culture a proposé le spectacle *Romance*, par la compagnie Sud Lointain. La pièce retrace le basculement d'une adolescente vers la radicalisation et explore les mécanismes d'emprise ainsi que les dangers liés aux réseaux sociaux. Les nouvelles promotions d'élèves CPIP et les étudiants de la Classe Prépa Talents ont également assisté à cette représentation, suivie d'un échange avec l'équipe artistique autour de la genèse et des objectifs de ce spectacle, régulièrement joué en établissement, notamment dans les quartiers pour mineurs radicalisés.

Une Jungle, par la compagnie Chao.S :

En complément d'un module sur les droits des étrangers, coanimé avec l'association La Cimade et le Département droit et service public de l'ÉNAP, les élèves de la 29^e promotion de CPIP ont assisté au spectacle de danse *Une Jungle* par la compagnie Chao.S. Mettant en scène un homme et une femme, deux êtres percutés par l'exil, et rythmée par les textes de Patrick Chamoiseau, cette proposition est venue bousculer les apprenants, en leur permettant de poser un regard sensible et poétique sur ce sujet.



LES MODULES CULTURE EN FORMATION INITIALE

MODULE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES DIRECTEURS

Publics :

Élèves DSP 53 et DPIIP 17

Date :

3 avril 2025

Durée :

3 heures

Lieux :

Salles de cours

Avec :

Département probation et criminologie (DPC), Clara Guinaudeau, coordonnatrice régionale des activités culturelles et sportives (DISP Bordeaux), Aurélien Truf (DESP DISP Bordeaux), Wendy Mottard et Fabrice Raspati (compagnie de l'ArroZoir)

LES OBJECTIFS

- > Intégrer les orientations nationales en matière de culture en détention prononcées par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et élaborées en lien avec le ministère de la Culture.
- > Identifier les champs de compétences et le cadre légal des différents acteurs.
- > Connaître les étapes de la mise en œuvre d'une programmation culturelle (programmation, financement, évaluation...).
- > Découvrir le point de vue d'artistes intervenant en détention.

MISE EN ACTION

Ce module culture s'est déroulé avec Clara Guinaudeau, coordonnatrice régionale des activités culturelles et sportives, Aurélien Truf, directeur des équipes de sécurité pénitentiaire à la DISP de Bordeaux, ainsi que Wendy Mottard, metteuse en scène et scénographe, et Fabrice Raspati, comédien et auteur, de la compagnie de l'ArroZoir. Une fois rappelé le cadre des orientations Culture/Justice, ainsi que le cadre juridique en matière d'activité artistique et culturelle en détention (RPO, loi pénitentiaire, RPE, possibilité d'activités mixtes, droits à l'image, droits d'auteur...), la compagnie de l'ArroZoir a proposé des lectures issues d'un spectacle en cours de création, intitulé *9 m²* et a témoigné de ses onze années d'intervention en milieu carcéral auprès de groupes de détenus.

- > Le premier texte, intitulé *Le Décor (l'entrée, les portes)*, explorait le thème du changement de regard sur soi en tant que détenu.
- > Le deuxième s'intéressait à la création d'un commun, autour du thème du changement de regard entre détenus.
- > Le troisième abordait la question de l'empathie, à travers le changement de regard entre les détenus et l'administration.
- > Enfin, le quatrième texte interrogeait le changement de regard entre les artistes et l'administration, les préjugés et l'utilité de l'art en détention.

Les lectures ont également permis d'aborder les statuts et missions des partenaires culturels, ce qu'est une programmation culturelle et le rôle du DSP ou du DPIIP dans la programmation culturelle, ainsi que la répartition des champs de compétence des personnels et des partenaires.

MODULE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES LIEUTENANTS

Publics :

Élèves lieutenants –
29^e promotion

Date :

23 octobre 2024 (première
partie) et 6 février 2025
(deuxième partie)

Durée :

6 heures

Lieux :

Salles de cours

Avec :

Département probation et
criminologie (DPC), Claire
Jenny (chorégraphe de la
compagnie Point Virgule),
Anne-Laure Réveillard
(coordonnatrice culturelle),
et Anne-Marie De Sousa
(capitaine et responsable de
formation)

LES OBJECTIFS

- > Appréhender les enjeux de l'activité culturelle en détention du point de vue de l'artiste et d'un capitaine.
- > Intégrer les orientations en matière culturelle de la Direction générale de l'administration pénitentiaire, en lien avec le ministère de la Culture.
- > Identifier les champs de compétence et le cadre légal des différents acteurs.
- > Comprendre les étapes de la mise en œuvre d'une programmation culturelle (programmation, financement, évaluation...).
- > Expérimenter une pratique artistique et une action culturelle, partager et analyser.

MISE EN ACTION

PREMIÈRE PARTIE DU MODULE CULTURE :

Claire Jenny, chorégraphe et directrice de la compagnie Point Virgule, a partagé son expérience et son expertise, les enjeux, le contexte et les modalités de ses créations menées avec des personnes détenues depuis presque 30 ans.

DEUXIÈME PARTIE DU MODULE CULTURE :

La semaine du 3 au 7 février 2025, l'ÉNAP a accueilli la compagnie Point Virgule en résidence de création. Les élèves de la 29^e promotion de lieutenants ont ainsi pu retrouver la chorégraphe Claire Jenny, qui est intervenue avec Anne-Laure Réveillard, coordonnatrice culturelle du centre de détention de Réau, ainsi qu'une capitaine des ATF (ateliers travail-formation). Elles ont abordé ensemble la place de la culture auprès des personnes détenues et le travail d'alliance nécessaire entre le coordonnateur culturel et le capitaine pénitentiaire pour la bonne mise en œuvre des projets en détention. À l'issue de cette seconde partie, les danseurs ont pu présenter un extrait de leur création en cours, *En équilibre*, au sein du gymnase.

MODULE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES CPIP

Publics :

CPIP – 29^e promotion

Date :

2 juillet 2025

Durée :

3 heures

Lieux :

Salles de cours

Avec :

Département probation et criminologie (DPC), deux coordonneurs culturels, deux CPIP et deux intervenants artistiques.

LES OBJECTIFS

- > Appréhender les activités culturelles comme levier d'insertion.
- > Identifier les impacts et les enjeux du projet culturel dans l'environnement professionnel (personnels pénitentiaires, personnes détenues, personnes suivies...), afin de contribuer à l'interconnaissance des différents acteurs de terrain.
- > Expérimenter une pratique artistique et une action culturelle, partager et analyser.

MISE EN ACTION

Deux trinômes de terrain sont intervenus :

Juliette Duretete (coordonnatrice culturelle), Aurélie Brache (CPIP au centre de détention de Mauzac et au SPIP 24) et Francis Collié (intervenant dessin et BD).

David Labbé (coordonnateur culturel à la maison d'arrêt d'Angoulême et au SPIP 16), Christine Boismureau (CPIP à la maison d'arrêt d'Angoulême et au SPIP 16) et Céline Levain (intervenante en photographie).

Les intervenants ont abordé différents axes :

- > Présentation d'une action culturelle menée en détention auprès des publics placés sous main de justice.
- > Le rôle de la culture dans le parcours des personnes détenues.
- > Les besoins identifiés sur le terrain.
- > Le choix de l'action et les partenaires culturels.
- > Les moyens nécessaires : financiers, humains, logistiques, administratifs...
- > Les difficultés rencontrées.
- > L'évaluation de l'action : écart entre résultats attendus et résultats obtenus.

Lors de l'atelier, d'une durée de 2h30, le groupe d'élèves a également pu expérimenter l'activité mise en place sur le terrain par les intervenants et artistes. À la suite de ce temps de pratique artistique, une restitution a permis à chaque groupe de présenter ses productions (dessins, photographies, mise en scène), avec pour objectif de réfléchir à la question de la pratique artistique comme levier d'insertion et à chacun de s'exprimer sur ses expériences de terrain.



PROJETS À L'INITIATIVE DES ÉLÈVES

Publics :

élèves CPIP 29, CPIP EST 04,
DPIP 18, CP 01

Lieux :

amphithéâtres, ferme de
Tenque, parc de l'ÉNAP,
bâtiment d'enseignement,
médiathèque, espace Can-
nat 1, cinéma Les Montreurs
d'Images

Avec :

l'ensemble des unités de
formation, le Département
gestion et management
(DGM), l'Unité communi-
cation et événementiel
(UComE), la Section Sport, la
Médiathèque Gabriel Tarde,
le CRHCP, l'Unité Édition,
le restaurant administratif
(Sodexo)

CONTEXTE

La dynamique autour des projets des élèves s'appuie sur des compétences partagées entre le Département gestion et management (DGM) pour la théorie et la Mission Culture pour le pilotage, la réflexivité et la mise en pratique. Cette double expertise se renforce et s'alimente grâce aux savoir-faire, aux appétences et à la volonté des élèves. Les compétences des services de la Médiathèque, de l'Unité édition et de la Section Sport sont sollicitées. Selon les projets, les élèves peuvent également faire appel à des partenaires extérieurs.

La mise en œuvre de projets recouvre un caractère facultatif pour les élèves CPIP, DSP et DPIP. En revanche, depuis 2025, celle-ci est devenue obligatoire pour l'ensemble de la promotion d'élèves capitaines pénitenciers.

LES OBJECTIFS

- > Encourager les initiatives et les compétences artistiques, culturelles et citoyennes des élèves.
- > Donner aux élèves l'opportunité d'expérimenter toutes les étapes de la méthodologie de projet, de la conception à l'évaluation.
- > Renforcer la capacité des élèves à développer des projets en mettant en application des compétences acquises en formation.
- > Expérimenter et enrichir les compétences personnelles et professionnelles des élèves : la prise de parole, le travail d'équipe, d'organisation, de concertation, de négociation, de partenariat...
- > Participer à la vie du campus de l'ÉNAP et au développement des échanges inter-filières.

MISE EN ACTION

Exemple d'un projet pluridisciplinaire sur le thème « Les femmes en détention »

Le mois de janvier 2025 a été rythmé par une série d'événements culturels et solidaires initiés par les élèves de la promotion CPIP 29, autour du thème des femmes en détention. Ce projet avait pour objectif de sensibiliser la communauté de l'ÉNAP aux réalités complexes des femmes incarcérées et aux défis spécifiques qu'elles rencontrent dans le système pénitentiaire.

> **L'exposition *Femmes en détention***, présentée au premier étage du bâtiment d'enseignement de l'ÉNAP, offrait un regard sur l'évolution de la prise en charge des femmes en prison, du 19^e siècle à nos jours. À travers des textes et des images, elle retraçait les transformations des conditions de détention et de réinsertion des femmes incarcérées.

> **Projection du documentaire *Détenues à Ciel Ouvert***, dans le cadre des Rencontres Cinéma & Justice aux Montreurs d'Images d'Agen. Ce documentaire présente la ferme Emmaüs de Baudonne, près de Bayonne,

un espace sans barreaux et en pleine nature, alternative à la détention, accueille des femmes qui exécutent les derniers mois de leur peine. La projection a été suivie d'un échange avec le directeur de la ferme, Gabi Mouesca.

- > **Collecte solidaire** de produits d'hygiène au bénéfice des résidentes de la Ferme Emmaüs de Baudonne.
- > **Lecture de textes d'Albertine Sarrazin**, autrice emblématique ayant écrit sur son parcours de délinquance et sa vie de détenue, dans le cadre de la Nuit de la lecture et en partenariat avec le CRHCP.
- > **Projection du documentaire *Mères à perpétuité***, qui met en avant le phénomène sociétal encore tabou des enfants tués en France par leurs propres mères. En donnant la parole aux femmes condamnées et à leurs proches, ce documentaire propose une réflexion sur cette violence extrême et ses causes profondes.
- > **Spectacle *Nulle autre voix***, par la compagnie El Ajouad, qui raconte l'histoire d'une femme qui sort de prison après avoir tué son mari. Bien que sa peine soit purgée, la pièce interroge la véritable liberté après la détention, en explorant la violence sociétale et personnelle vécue par les femmes, notamment en Algérie.

Ces événements, alliant culture, pédagogie et engagement social, ont permis de créer un espace de réflexion collective et d'action solidaire pour contribuer à une meilleure compréhension de la réalité des femmes incarcérées.

Exemple d'un projet dans le cadre de la journée des droits des femmes

En mars 2025, des élèves DPIP 18 ont organisée une rencontre « coups de cœurs littéraires autour du féminisme » au sein de la médiathèque de l'ÉNAP, avec pour objectif de partager leurs lectures, découvrir ou redécouvrir des autrices de romans, d'essais ou de BD engagées pour la défense des droits des femmes.

Exemples de projets « arts et culture »

Mercredi 2 juillet, une scène ouverte, organisée par des élèves de la 29^e promotion de CPIP 29 et de la 220^e promotion de surveillants, a offert à celles et ceux qui le souhaitaient l'occasion de monter sur scène pour exprimer leurs talents. Au programme : démonstrations de capoeira, danses polynésiennes, prestations vocales et stand up, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La soirée, animée avec humour par une élève surveillante, s'est conclue par un concert du groupe de pop agenais Ben et Mylène.

Tout au long de l'année 2025, un groupe d'une douzaine d'élèves la 29e promotion de CPIP, accompagné de la comédienne et metteuse en scène Sophie Bacon, a participé à des ateliers de théâtre. Les élèves et l'artiste ont écrit et mis en scène un spectacle sur les missions du CPIP et plus largement sur la notion d'aide. Les élèves ont présenté leur travail le 18 novembre 2025 devant un public varié, constitué de collègues CPIP, de personnels de l'ÉNAP et de stagiaires en formation continue. À travers leurs mots, leurs corps et leurs voix, ils ont partagé leurs questionnements, leurs doutes et leurs convictions, livrant une performance sincère et sensible sur le sens de leur futur métier et sur la beauté des relations humaines, ainsi qu'une formidable démonstration de la force du groupe et de la puissance de l'art comme moyen d'expression.

Exemple d'un projet « citoyenneté »

Jeudi 3 juillet 2025, la promotion des CPIP 29 a participé à une matinée entièrement dédiée à la biodiversité, intitulée BIODIVER/CPIP. Ce projet, imaginé et organisé par un groupe d'élèves avait pour objectif de sensibiliser à l'écologie à travers des ateliers pratiques en petits groupes, des stands pédagogiques et une démonstration d'extraction de miel issue des ruches de l'école.

De nombreux intervenants étaient présents : le ministère de la Justice et la DGAP, avec le référent national écologie, ainsi que la référente transition écologique de la DISP de Bordeaux, l'association Ruches et partage, en charge de l'entretien des ruches de l'ÉNAP depuis 2023, l'Écosite du Bourgaillh (Gironde), l'Agglomération d'Agen et les associations Au fil des Séounes et À la découverte des savoirs oubliés, ainsi que le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) 47.

Exemple d'un projet « prévention santé »

En 2025, pour la quatrième année consécutive, des élèves CPIP se sont mobilisés dans le cadre d'Octobre Rose – campagne annuelle internationale dédiée à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein –, en organisant une marche solidaire, de l'ÉNAP au parc de Passeligne, au profit de l'association Cancer 47. Cet événement a vu la participation de plusieurs élèves et personnels de l'école.

PROGRAMMATION 2025

15 janvier
Cinéma Les Montreurs d'Images, Agen

Projection - *Détenues à ciel ouvert*
Rencontres Cinéma & Justice
55 participants

21 janvier
Espace muséal

Lecture de textes d'Albertine Sarrazin
Nuit de la lecture
17 participants

27 janvier
Amphithéâtre Fallières

Nulle autre voix - Compagnie El Ajouad
90 participants

29 janvier
Amphithéâtre Mariani

Projection - *Mères à perpétuité*
25 participants

3-7 mars
Amphithéâtre Mariani
et gymnase

Résidence de la Compagnie Point Virgule
Intervention - Module culture LP 29 + restitution
20 participants

10 mars
Amphithéâtre Fallières

J'aimerais arrêtée - François Wioland
85 participants

20 mars
Médiathèque

Coups de cœur littéraires autour du féminisme
15 spectateurs

31 mars - 4 avril
Ferme de Trenque et
bâtiment d'enseignement

Résidence de la Compagnie de l'ArroZoir
Intervention - Module culture DSP 51/DPIPI17 + restitution
52 participants

7-9 avril
Parc de l'ÉNAP et gymnase

Compagnie Singulière
SoliloqueS - 130 participants
Ateliers - Temps de cohésion - 130 participants

12-14 mars et 22 et 23 mai
Bâtiment d'enseignement et Ferme de Trenque

Résidence Compagnie OLA
Qu'est ce qui se cache sous l'uniforme ?
45 participants

2-6 juin
Ferme de Trenque

Résidence Compagnie L'Arbre de l'enfance
Restitution - Formation continue Justice restaurative
18 participants

2 juillet
Parc de l'ÉNAP

Scène ouverte des élèves et concert de Ben & Mylène
500 participants

3 juillet
Parc de l'ÉNAP
et ferme de Trenque

BIODIVER'CPIP
Stands et ateliers de sensibilisation - 110 participants

8 juillet
Parc de l'ÉNAP

De la mort qui tue - Adèle Zouane
70 participants

9 juillet
Ferme de Trenque

T'as besoin d'aide ? - Création CPIP 29 avec Sophie Bancon
25 participants

2 septembre
Parc de l'ÉNAP

Don Quichotte - Théâtre du Vide-Poches
110 participants

4 septembre
Amphithéâtre Fallières

Romance - Compagnie Sud Lointain
120 participants

15 septembre
Parc de l'ÉNAP

Atelier découverte de la sérigraphie
100 participants



17 septembre Médiathèque	→	Maladie pittoresque - Compagnie de l'Escalier qui monte 140 participants
30 septembre Amphithéâtre Fallières	→	Veil/Badinter - Compagnie Les Voix du Caméléon 75 participants
29 sept - 3 oct Ferme de Trenque et Palais de justice, Agen	→	Résidence Compagnie Les Attracteurs Étranges Restitution - Nuit du droit 25 participants
2 octobre Palais de Justice et cinéma Les Montreurs d'Images, Agen	→	Nuit du Droit Autour du parcours d'exécution de la peine et Nuit de la Recherche Autour de l'art en détention 62 participants
7 octobre Théâtre municipal Ducourneau, Agen	→	Sarrazine - Compagnie La Maison Partenariat avec la Ville d'Agen 220 participants
15 octobre Musée des Beaux-Arts, Agen	→	Visite des collections permanentes 15 participants
18 octobre Théâtre municipal Ducourneau, Agen	→	Aotearoa, terre des Maoris - Céline Ripoll 15 participants
20 octobre Parc de l'ÉNAP	→	Atelier découverte de la sérigraphie 100 participants
4 novembre Bâtiment d'enseignement	→	Accueil licence professionnelle COMÉDIA - IUT Bordeaux-Montaigne 15 participants
7-28 novembre Couloir du 1er étage bâtiment d'enseignement	→	Les téméraires de villes - Eurydice Lam Exposition de dessins - 60 participants
13 novembre Restaurant SODEXO	→	Une Jungle - Compagnie Chao.S 110 participants
18 novembre Restaurant SODEXO	→	T'as besoin d'aide ? - Création CPIP 29 avec Sophie Bancon 25 participants
21 nov / 6 déc Théâtre municipal Ducourneau Agen	→	Article 353 du Code pénal - E. Noblet / Les Aveugles - J. Dubuc 17 participants
8 décembre Amphithéâtre Fallières	→	Projection - Conversations de Bertrand Meunier 60 participants
10 décembre Médiathèque	→	Pause lecture 7 participants
16 et 17 décembre Amphithéâtre Mariani	→	Dans les yeux de Marie - Mon cinéma sans images par Anne-Marie David 20 participants
Tout au long de l'année	→	Sensibilisation au théâtre - Sophie Bancon 13 ateliers - 150 participants



- Projets d'élèves
- Résidences artistiques
- Expositions
- Partenariat ville d'Agen
- Projections
- Pratiques artistiques
- Spectacle vivant
- Autre



Les chiffres 2025

Une équipe de **6** personnes : **5** documentalistes (dont 2 référentes pour les productions culturelles réalisées par les personnes placées sous main de justice dans le cadre d'ateliers socio-culturels) et **1** cheffe de service

2 327**Nouveaux lecteurs inscrits****Fréquentation :****22 049**
USAGERS**4 604 prêts enregistrés, dont :**

- 93 pour les CPIP,
- 609 pour les surveillants,
- 70 pour les DSP,
- 97 pour les DPIP,
- 159 pour les auditeurs de la Classe Prépa Talents,
- 249 pour les étudiants master2 Droits de l'exécution des peines

Présentation et visites de la médiathèque réalisées auprès de **2 133** personnes (apprenants, ainsi qu'invités extérieurs), dont :

- 40 groupes de surveillants 221° promotion
- 24 groupes de surveillants 222° promotion
- 19 groupes de surveillants 223° promotion
- 9 groupes de brigadiers-chefs 33° promotion

2 expositions de planches de BD issues du concours national *Transmuralles***6 commissions d'acquisition pour l'achat de 2 533 nouveaux documents**



ANIMATIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES AU SEIN DE LA MÉDIATHÈQUE GABRIEL TARDE

Publics :

Apprenants, personnels de l'ÉNA, extérieurs et partenaires

Lieux :

Médiathèque, amphithéâtres

Avec :

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP), Mission Culture,

Unité communication et événementiel (UComE)

CONTEXTE

L'équipe de la Médiathèque Gabriel Tarde participe aux réunions de programmation culturelle et propose des actions et animations culturelles tout au long de l'année, en lien avec les formations dispensées au sein de l'école et en collaboration étroite avec les deux autres services du DRDHAC. Des films sont régulièrement programmés en résonance avec des enseignements (exemple : le maintien des liens familiaux, la lutte contre la radicalisation...), associés à des actions de valorisation des ressources documentaires thématiques. Les documentalistes de la médiathèque participent aux projets tutorés des élèves CPIP et aux différentes actions de formation continue, contribuant ainsi à l'action culturelle à l'ÉNA. Des produits documentaires spécifiques (dossiers documentaires, bibliographies...) sont réalisés à ces occasions et diffusés largement à l'ensemble des participants et aux partenaires.

OBJECTIFS

- > Accompagner les projets pédagogiques en lien avec la culture au sein de l'école.
- > Mettre en place des animations culturelles en résonance avec les formations dispensées à l'école.

MISE EN ACTION

L'équipe de la médiathèque a à cœur de proposer des animations variées visant à impliquer les apprenants et les personnels de l'école, et à les sensibiliser à des moments de partage culturel.

Exemples d'actions :

- > La Nuit de la lecture 2025, autour du thème du « Patrimoine » : la médiathèque a élaboré et animé en janvier un quiz, façon « Qui veut gagner des millions ? ».
- > La traditionnelle braderie des magazines, qui s'est tenue en février 2025.
- > Les « Coups de cœur romans, BD, films », organisés en mars 2025 sur le féminisme, ont rassemblé de multiples lecteurs intéressés.
- > Quatre soirées jeux, en avril, septembre, octobre et décembre 2025.
- > Quatre soirées cinéma ont aussi régulièrement été organisées à la médiathèque ou en amphithéâtre : projection d'un film en lien avec les promotions d'élèves présentes sur le site et/ou les actualités liées à la formation au sein de l'école.

- > Les sélections thématiques de documents ont été exposées tout au long de l'année à la médiathèque pour accompagner des moments importants : les 50 ans de *Surveiller et punir* de Michel Foucault (en février), un projet des CPIP 29 sur la prostitution (en mars), un focus sur le féminisme et le sexisme (en mars), la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (en mai), la semaine de la QVCT (en juin), les Rencontres philosophiques Michel Serres (en octobre et novembre), les ouvrages du Goncourt des détenus (en octobre et novembre), le colloque sur la transition écologique en milieu pénitentiaire (en novembre) et le séminaire sur les 20 ans de la loi Handicap (en décembre).
- > La préparation et l'organisation, durant le troisième trimestre 2025, de la venue de l'auteur Guillaume Poix à l'ENAP en janvier 2026.

Participation aux forums d'accueil des élèves

La médiathèque renouvelle chaque année sa participation aux forums d'accueil des différentes promotions d'élèves arrivants, en proposant un jeu de piste conclu par une tombola avec des lots à gagner (chèques-lire, ouvrages professionnels, BD, goodies...). Trois jeux de piste ont été organisés et ont rassemblé 161 personnes, soit 54 en moyenne par session.

Collaboration avec la Mission Culture pour le suivi des appels à projets des élèves CPIP

L'équipe de la médiathèque s'investit dans le soutien aux projets portés par les élèves. En 2025, cela a été notamment l'occasion, pour les élèves CPIP, de mettre en pratique la méthodologie de projet dont la théorie avait été vue en cours au préalable.





LE FONDS DOCUMENTAIRE « LOISIRS »

Publics :

Apprenants et personnels
de l'ÉNAP

Lieux :

Médiathèque

Avec :

Centre de ressources sur
l'histoire des crimes et des
peines (CRHCP), librairie
partenaire, bibliothèque
départementale de prêt (47)

CONTEXTE

La Médiathèque Gabriel Tarde propose à ses usagers un fonds documentaire de près de 30 000 documents, spécialisé dans le droit pénitentiaire, la procédure pénale ou encore la criminologie. Outre ces fonds documentaires juridiques, qui sont des outils solides pour la formation au sein de l'ÉNAP, l'équipe de la médiathèque met également à disposition de ses publics une offre documentaire dite de « loisirs », afin de favoriser l'accès à la culture pour tous au sein même de l'école et de permettre aux élèves logés sur place d'emprunter ces ressources pour se distraire par la lecture, le jeu ou le visionnage de films. Ainsi, depuis la fin de l'année 2021, une ludothèque permettant à la fois le prêt de jeux thématiques et de jeux de société plus ludiques rencontre un succès certain. Les romans, les DVD, ainsi que les bandes dessinées font également l'objet de nombreux emprunts.

En 2025, la médiathèque, qui compte au sein de son équipe notamment un référent handicap/inclusion pour les ressources documentaires, a poursuivi son axe de travail sur l'accessibilité des ressources pour les personnes en situation de handicap. Une réflexion est notamment en cours concernant la diffusion de films en audiodescription.

OBJECTIF

Proposer aux publics de la médiathèque, en complément de l'offre documentaire professionnelle, des ressources documentaires diversifiées et de « loisirs ».

MISE EN ACTION

L'équipe de la médiathèque a à cœur de proposer des animations variées visant à impliquer les apprenants et les personnels de l'école, et à les sensibiliser à des moments de partage culturel.

Exemples d'actions :

- > Acquisitions en 2025 : 126 DVD, 173 romans, 178 BD et mangas, 31 jeux de société pour un total de 2 554 prêts. La collection « loisirs » compte désormais 565 DVD, 721 BD, 671 romans et 597 jeux.
- > Poursuite des acquisitions de puzzles (action lancée en 2022) : il s'agit de proposer une activité collaborative sur place à tous les usagers, grâce à la mise à disposition permanente d'un puzzle sur une table dédiée. Cette action est très appréciée.
- > Formation des personnels de la médiathèque grâce aux stages consacrés à la BD organisés par la Bibliothèque départementale de Lot-et-Garonne, afin de découvrir les nouveautés et d'alimenter les réflexions sur les acquisitions.



Exposition « La BD dans tous ses états. Rétrospective Transmuraillies », 2-6 juin 2025.

LE PÔLE DE PRODUCTIONS CULTURELLES RÉALISÉES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Publics :

Apprenants, personnels, publics extérieurs et partenaires

Lieux :

Médiathèque et espace Cannat 2

Avec :

Médiathèque, Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP), Mission culture, ministère de la Justice, Direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP), ministère de la Culture

CONTEXTE

Le pôle documentaire de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire a été créé en 2007 au sein de la Médiathèque Gabriel Tarde. C'est un pôle de conservation et de valorisation des productions culturelles réalisées par les personnes placées sous main de justice dans le cadre d'ateliers socio-culturels. Ce pôle ressources est présenté systématiquement à chaque visite de la médiathèque, et de manière plus approfondie à certains publics susceptibles de participer à des ateliers de pratiques artistiques en détention (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, enseignants exerçant en détention, responsables locaux d'enseignement...).

OBJECTIF

Valoriser les productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire, sensibiliser à la pratique artistique et culturelle en détention (pluralité des acteurs, méthodologie de projet, diversité des réalisations, compétences socio-culturelles mises en œuvre) et informer les personnels et les apprenants sur le rôle de la Médiathèque Gabriel Tarde dans la collecte et la conservation des productions, dans le respect des droits d'auteur.

MISE EN ACTION

- > Enrichissement du fonds documentaire de 30 nouvelles ressources en 2025.
- > 110 prêts spécifiques.
- > Poursuite du traitement du fonds de BD *Transmuralles* :
 - > Collecte et conservation de l'édition 2024/2025.
 - > Numérisation et inventarisation de 464 planches issues d'éditions précédentes
 - > 2 expositions à l'espace Cannat 2 :
 - > Juin 2025 : « La BD dans tous ses états – Rétrospective *Transmuralles* » (avec médiations dans le cadre du Premier regroupement national des coordonnateurs d'activités socioculturelles).
 - > Septembre-décembre 2025 : « Des Bulles et des Hommes ».



Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines

- 4 agents + une apprentie en janvier-août
- Missions de collecte, de conservation et de valorisation de l'histoire et du patrimoine pénitentiaire
- Collections muséales valorisées par des animations en interne et à l'extérieur
- Enseignements de l'histoire pénitentiaire

Entrées dans l'inventaire :

261 documents, dont **25** dons
66 objets par donations

Consultations virtuelles :

Portail documentaire et bibliothèque numérique
11 277 consultations

Enseignements d'histoire :

85 heures (FI et FC)

Vie des collections

- **2 257** photographies conditionnées et classées
- **139** prêts de livres contemporains
- **47** recherches documentaires + 4 bibliographies
- **25** prêts de livres des fonds patrimoniaux
- **7** conventions de prêts (documents/ reproductions, objets)

Animations et visites :

1 022 visiteurs

37 heures (moyenne de 30 min par session)

- **8** « Rencards de l'histoire » 13 visites médiées d'expositions
- **4** conférences
- **61** visites de l'espace muséal
- **10** visites intégrées à la formation

Publications/créations :

- 3** Lettres du CRHCP
- 17** billets d'actualité sur la bibliothèque numérique
- 5** expositions + 2 collaborations expo DGAP

FOCUS 1

Un cycle de 4 conférences dédiées aux 50 ans de la parution de « Surveiller et punir », donnant la parole à des spécialistes de Michel Foucault. Action réalisée en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP) de l'ÉNAP, et en partenariat avec l'Université de Bordeaux et l'AFHJ.

FOCUS 2

Rayonnement extérieur

- **3** interventions dans le cadre de colloques internationaux (Belgique, Espagne, Royaume-Uni).
- **5** interventions dans des colloques ou événements nationaux, dont les Rendez-vous de l'Histoire (Blois).

Perspectives 2026 :

- Rédaction du Projet scientifique et culturel du futur Musée pénitentiaire, qui prendra place au sein du Pôle d'histoire et de criminologie appliquée (PHCA).
- Travail sur les collections documentaires et muséales, en vue de leur déménagement.
- Changement de logiciel documentaire, nécessitant un travail important sur les données bibliographiques, en vue de leur migration dans le nouvel outil.
- Déploiement de partenariats et leur consolidation à l'échelle locale.



LES ENSEIGNEMENTS LIÉS À L'HISTOIRE PÉNITENTIAIRE ET AU PATRIMOINE

Publics :

Apprenants en formation initiale et en formation continue

Avec :

Unité de formation des surveillants, Unité de formation des directeurs, Département de formation au renseignement pénitentiaire

CONTEXTE

L'ensemble des personnels pénitentiaires en formation à l'ÉNAP reçoit un enseignement d'histoire de leur administration et, plus spécifiquement, de l'évolution historique de leurs métiers. Il s'agit, par cet enseignement, de favoriser l'acculturation au monde pénitentiaire de publics apprenants venus d'horizons socio-culturels très divers et, pour nombre d'entre eux, sans connaissance significative de la prison. À cet apport historique vient s'ajouter, pour les personnels de surveillance plus particulièrement, un module autour des symboles et des valeurs de la République. Une sensibilisation au patrimoine pénitentiaire a également été inaugurée en 2025 pour les élèves directeurs des services pénitentiaires.

OBJECTIF

Acculturer les apprenants de l'ÉNAP à l'histoire de leur institution et à l'évolution de leurs métiers.

PRÉSENTATION :

Les fiches pédagogiques des élèves en formation initiale, en formation continue et en formation d'adaptation intègrent des cours dédiés à l'histoire de l'institution, à l'histoire des métiers pénitentiaires, ainsi qu'un module sur les symboles de la République pour certains publics.

Le nouveau parcours de formation autour de la sensibilisation au patrimoine a conduit les élèves directeurs à proposer une note de synthèse sur l'audit patrimonial des établissements dans lesquels ils avaient été en stage. Cette somme donne à voir les perspectives possibles pour le CRHCP, pour de futures collectes et campagnes photographiques, et pour les élèves, à envisager le patrimoine de manière plus pratique.

MISE EN ACTION

- > 85 heures d'enseignement en formation initiale et en formation continue.
- > 1 mise à jour d'un module d'histoire sur MoodEnap.

EXPO

2^e étage
de l'Énap



objets de **VIOLENCE**

... fragments d'histoire de la prison

À travers une sélection d'objets issus des collections du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines, l'exposition « Objets de violence : fragments d'histoire de la prison » met en lumière des pratiques pénales et pénitentiaires aujourd'hui disparues. Pratiques inscrites dans la loi, souvent même considérées comme nécessaires aux objectifs assignés à la peine et à la prison, certaines d'entre elles nous apparaissent pourtant aujourd'hui porteuses d'une grande violence envers les personnes qui les subissent. Documents et images permettent de les replacer dans leur contexte historique pour comprendre les enjeux qui ont suscité leur apparition et les évolutions qui ont conduit à leur abandon. L'objet se fait ainsi le témoin éloquent de l'évolution du traitement de la peine et des conditions de vie en détention.



Visite guidée
ce mercredi
23 novembre,
à partir de 17h45

SUR INSCRIPTION
(Hall de l'amphithéâtre Fallières)




**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


École nationale
d'administration
pénitentiaire

**CENTRE DE RESSOURCES
SUR L'HISTOIRE DES
CRIMES ET DES PEINES
(CRHCP)**

EXPOSITION

« OBJETS DE VIOLENCE » : L'HISTOIRE PÉNITENTIAIRE AU SERVICE DE LA DÉONTO- LOGIE DES SURVEILLANTS

CONTEXTE

Publics :

219^e et 220^e promotions
d'élèves surveillants (44
groupes)

Avec :

Département droit et
service public (DDSP), Unité
Édition

Le Département droit et service public (DDSP) s'est associé au Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) afin de proposer aux élèves surveillants des 219^e et 220^e promotions une visite de l'exposition « Objets de violence : fragments d'histoire de la prison ». Cette exposition, réalisée par le CRHCP et l'Unité Édition, met en lumière des pratiques pénales et pénitentiaires aujourd'hui disparues. Inscrites dans la loi, certaines pratiques nous apparaissent aujourd'hui porteuses d'une grande violence envers les personnes qui les ont subies. Documents et images permettent de les replacer dans leur contexte historique pour comprendre les enjeux qui ont suscité leur apparition et les évolutions qui ont conduit à leur abandon.

OBJECTIF

Valoriser les collections documentaires et patrimoniales de l'ÉNAP, au service de thématiques portées par les départements de formation.

PRÉSENTATION :

La visite de l'exposition s'intègre dans le module « Adopter les pratiques déontologiques » du troisième cycle de formation des élèves surveillants. Pour chaque promotion, l'ensemble des groupes d'élèves bénéficie d'une visite guidée de l'exposition par un membre du CRHCP. La visite vient en introduction du cours. Ensuite, de retour en salle, le formateur peut utiliser les questionnements soulevés pendant la visite pour susciter des échanges avec les élèves. Culture, identité, pratiques et déontologie professionnelle sont ainsi mises en perspective pour éclairer le positionnement des élèves, à la veille de leur affectation.

MISE EN ACTION

44 visites de l'exposition d'une durée de 30 minutes.



Noëlle Herrenschmidt et Bernard Prévost, ancien directeur de l'administration pénitentiaire, lors de l'interview réalisée à l'ÉNAP juin 2025 pour recueillir le témoignage de leur collaboration dans le cadre du reportage de l'aquarelliste au sein des prisons françaises.

ENRICHISSEMENT ET VALORISATION DES FONDS DOCUMENTAIRES DU CRHCP

CONTEXTE

Le CRHCP poursuit la politique d'enrichissement de ses collections patrimoniales par l'acquisition et l'accueil de dons.

OBJECTIFS

Collecter, conserver et valoriser le patrimoine pénitentiaire, auprès des publics en formation, mais aussi des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et du public extérieur.

Publics :

Apprenants et personnels de l'ÉNAP, défilants du 14 juillet, personnels du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis

Avec :

Département pédagogique du numérique (DPN), Unité Édition

PRÉSENTATION :

Fin 2024, l'ÉNAP a acquis une collection inédite de l'aquarelliste-reporter du Monde Noëlle Herrenschmidt, qui en 1995 et 1996 a réalisé un reportage dans 10 établissements pénitentiaires français. Ce travail avait donné lieu à la publication de l'ouvrage « Carnets de prisons » (Albin Michel, 1997). En 2025, le CRHCP en a fait une première valorisation, grâce notamment aux trois actions suivantes :

- > Avril : réalisation d'une exposition sur kakémonos, intitulée « Les métiers pénitentiaires en aquarelle », reproduisant une sélection de 32 aquarelles et dessins.
- > Juin : accueil de Noëlle Herrenschmidt à l'ÉNAP.
- > Octobre : réinstallation de l'exposition « Les métiers pénitentiaires en aquarelle », dans le cadre de la Nuit du Droit, au Palais de Justice d'Agen.

MISE EN ACTION

L'exposition « Les métiers pénitentiaires en aquarelle » a été présentée conjointement à l'ÉNAP et au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis au mois d'avril, à l'occasion de la Journée nationale des métiers pénitentiaires du 5 avril. De plus, elle a été réinstallée au Palais de Justice d'Agen à l'occasion de la Nuit du Droit, qui a eu lieu le 2 octobre.

Lors de sa venue à l'ÉNAP les 25 et 26 juin 2025, l'aquarelliste-reporter Noëlle Herrenschmidt a partagé avec l'équipe du CRHCP les souvenirs relatifs à son expérience artistique en détention : près de 5 heures d'entretien ont ainsi été enregistrées grâce au soutien technique du Département pédagogique du numérique (DPN).

Noëlle Herrenschmidt a également participé à un « Rencard de l'histoire », proposé aux personnels et élèves de l'ÉNAP. Durant cette rencontre, elle a évoqué son travail autour des prisons, sa découverte de la détention et expliqué sa démarche artistique singulière aux participants.

Enfin, l'artiste a rencontré les participants au défilé du 14 juillet, en assistant à une répétition, au cours de laquelle elle a pu les observer, les interroger et les croquer avec curiosité et enthousiasme.

CYCLE DE CONFÉRENCES

SURVEILLER ET PUNIR

Naissance de la prison (1975)



50 ans déjà

Mr Foucault !

CYCLE DE CONFÉRENCES : 50 ANS DE LA PARUTION DE « SURVEILLER ET PUNIR » DE MICHEL FOUCAULT

Publics :

Apprenants, personnels de l'ÉNAP, extérieurs

Lieu :

Amphithéâtre Fallières et visioconférence

Avec :

CIRAP, Unité Édition, Institut des sciences criminelles et de la justice (ISCJ) de l'Université de Bordeaux, Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ)

CONTEXTE

L'année 2025 célébrait les cinquante ans de la parution de l'ouvrage emblématique de Michel Foucault *Surveiller et punir*. À cette occasion, le CRHCP a mené dès 2024 un travail de construction d'un cycle de conférences en partenariat avec l'Institut des sciences criminelles et de la justice (ISCJ) de l'Université de Bordeaux et l'Association pour l'histoire de la Justice (AFHJ), et a associé le CIRAP de l'ÉNAP pour la mise en action de ce projet.

Dans ce contexte, l'exposition de 2014, intitulée *Michel Foucault et la prison*, a été largement remaniée et une exposition de documents originaux a pu également être proposée.

OBJECTIFS

Offrir un temps de réflexion sur un ouvrage emblématique et interroger la pensée de Michel Foucault au regard des évolutions de la prison contemporaine.

PRÉSENTATION :

Un cycle pour s'interroger sur ce que l'étude du « pouvoir disciplinaire » développée par le philosophe apporte aujourd'hui pour saisir la prison dans ses évolutions. Un temps d'échange qui a permis d'envisager la diffusion des logiques disciplinaires au-delà des milieux clos d'enfermement, en particulier du point de vue des pratiques qui engagent la participation des personnes détenues par le biais de dispositifs censés prendre en compte leur subjectivité (modules de respect, médiation en contexte professionnel, codétenus de soutien, expression collective, etc.).

MISE EN ACTION

- > 5 mars : Mathieu Soula, professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Nanterre, « Foucault, l'Histoire et la vérité »
- > 6 mai : Frédéric Chauvaud, professeur émérite à l'Université de Poitiers, « Punir, questionner et comprendre. Michelle Perrot et la suite pénitentiaire »
- > 16 septembre : Guy Casadamont, sociologue, ancien directeur des études de l'ÉNAP et membre de l'école lacanienne de psychanalyse, « Actualité de l'analytique foucauldienne »
- > 9 octobre : François Boullant, professeur de philosophie honoraire, « Aux origines de *Surveiller et punir* »



VALORISATION DES COLLECTIONS : EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET RENCARDS DE L'HISTOIRE

Publics :

Apprenants et personnels de l'ÉNAP, public extérieur

Lieu :

couloir du 2^e étage du bâtiment d'enseignement, espace Cannat 1, Palais de Justice d'Agen

Avec :

DGAP, Mission Culture, Unité Édition

CONTEXTE

La dynamisation de la valorisation des collections, tant documentaires que muséales, passe par le montage et la présentation d'expositions temporaires à l'initiative du service, sur commande de la direction ou en lien avec des événements qui marquent la vie de l'école. L'intégration des visites dans les parcours de formation des élèves permet une meilleure visibilité du patrimoine de l'institution. Plusieurs célébrations ont été à l'origine des expositions et rencards proposés, tels que le cinquantenaire de la parution de *Surveiller et punir* de Michel Foucault, en écho avec le cycle de conférences dédié. Certaines expositions déjà existantes ont été remaniées tandis que d'autres sont des créations de l'année 2025. Un partenariat avec la DGAP pour la conception d'une exposition sur la maison centrale de Clairvaux a conduit à l'installation des panneaux d'exposition réalisés, augmentée par l'exposition d'objets muséaux inédits.

Les « Rencards de l'histoire » – caractérisés par un temps relativement court (20 à 30 minutes) de présentation d'un document ou d'un objet des collections, souvent inédit et non présenté dans l'exposition permanente de l'espace Cannat 1 – sont devenus des rendez-vous réguliers autour des ressources documentaires ou des objets muséaux.

La Lettre du CRHCP, newsletter du service, fait le point l'actualité autour de l'histoire pénitentiaire, en proposant un certain nombre de références culturelles, littéraires et universitaires.

OBJECTIFS

Valoriser les collections documentaires et patrimoniales de l'ÉNAP, au service de thématiques portées par la Direction de la formation (droit, criminologie, histoire pénitentiaire...) ou bien par la Direction de la recherche et de la diffusion.

MISE EN ACTION

À travers une sélection d'objets et de documents inédits issus des collections du CRHCP, plusieurs expositions ont été réalisées, l'objet se faisant le témoin matériel de ces changements.

Expositions temporaires :

- > Exposition « Objets de violence »
- > Exposition « Les femmes en détention » – REMANIÉE
- > Exposition en panneaux : « Les 50 ans de *Surveiller et punir* » – REMANIÉE

EDITO

Si la fin d'année est souvent associée aux bilans, les derniers mois permettent également de faire l'état des lieux sur les anniversaires qui ont été souhaités et ceux qui ne l'ont pas été. Ce nouveau numéro a été construit dans ce sens. Dans un premier temps, les actualités se veulent une rétrospective des événements majeurs qui ont animé le service et qui montrent le dynamisme au regard des participations du CRHCP dans des événements nationaux et internationaux et rappellent le rôle du centre de ressources dans la valorisation de l'histoire et du patrimoine péniten-



tiaires. Dans un second temps, les anniversaires choisis seront à découvrir dans les deux rubriques « Date » et « À vos plumes ». Vous y retrouverez les 70 ans des règles minima de l'ONU pour le traitement des détenus et les 30 ans de l'entrée en formation de la première promotion de conseillers d'insertion et de probation : un premier témoignage qui, nous l'espérons, nous permettra de créer des contacts fructueux avec les premiers CIP-CPIP pour le recueil de la mémoire de la probation.

FHH

la Lettre du

N° 34

DÉCEMBRE
2025



La Lettre du Crhpc

CRHCP

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines

SOMMAIRE

Page 2-4 ACTUALITÉS

- > 1^{er} numéro de la revue « Histoire des Forces de Sécurité Intérieure »
- > Le CRHCP au 28^e Rendez-vous de l'Histoire de Blois
- > Un colloque international sur le patrimoine pénitentiaire
- > Une exposition à découvrir à Bordeaux

Page 4-5 UNE DATE

1955-2025 : les Règles minima ont 70 ans

Page 6 À SUIVRE

Le Vert et l'Amarante n°20

Page 6-7 À VOS PLUMES

Témoignage d'un conseiller insertion et probation de la 1^{re} promotion

Page 8-9 FOCUS

3^e congrès de la FHRO : « Enfermements, réclusions, internements, libérations »

Page 10-12 LE COIN DES CURIEUX




MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **ÉNAP**
ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

- > Exposition de documents du fonds patrimonial sur les 50 ans de *Surveiller et punir* – CRÉATION
- > Exposition de panneaux « La prison Saint-Lazare » – CRÉATION
- > Exposition de documents du fonds patrimonial sur la prison Saint-Lazare – CRÉATION
- > Exposition « Les métiers pénitentiaires en aquarelles » – CRÉATION
- > Exposition « La maison centrale de Clairvaux : 1808-2023 » – CRÉATION en partenariat avec la DGAP

Chaque exposition a fait l'objet de médiations proposées aux élèves et aux personnels.

> **Rencards de l'histoire ressources documentaires :**

- > *Antoine et Maurice*
- > Saint-Lazare photographiée par Manuel
- > Aquarelles de *Carnets de prisons* et rencontre avec Noëlle Herrenschmidt

> **Rencards de l'histoire objets muséaux :**

- > Le chrono
- > Le drapeau
- > L'œilleton

> **Autres animations**

- > Nuit de la lecture : lecture de textes d'Albertine Sarrazin dans le musée, par la comédienne Sophie Bancon
- > Conférence « Le cycle de violences de la maison centrale de Clairvaux, 1964-1978 », par Jean-Lucien Sanchez, historien au sein de la Section recherche (Bureau EX3) de la DGAP, dans le cadre de l'exposition sur la maison centrale de Clairvaux.

La Lettre du CRHCP a fait l'objet de trois publications en 2025. Les numéros 32 et 34 ont été plus classiques dans leur composition et dans leur format, tandis que le numéro 33 a été conçu comme un numéro spécial célébrant l'entrée au Panthéon de Robert Badinter.

- > Lettre n°32 – Juillet 2025
- > Lettre n°33 – Octobre 2025
- > Lettre n°34 – Décembre 2025



COLLABORATION DOCUMENTAIRE

Publics :

Personnels de la maison
centrale de Saint-Maur

Lieu :

Maison centrale de Saint-
Maur, valorisation dans la
Lettre du CRHC

Avec :

DGAP, Mission Culture, Unité
Édition

CONTEXTE

Dans le cadre des 50 ans de la maison centrale de Saint-Maur, le CRHCP a engagé une démarche de valorisation de l'histoire de cet établissement. Le centre a ainsi établi une collaboration avec Théo Soligny, DSP stagiaire et directeur de détention à Saint-Maur. Ce dernier a notamment été chargé de réaliser un livret historique et photographique retraçant l'histoire et l'évolution de la prison. Prévu pour avril 2025, ce livret intègre un grand nombre de photos et évoque, en partie, la mutinerie de 1987. Le CRHCP a proposé, dans un premier temps, de valoriser ce livret dans un article publié dans la *Lettre du CRHCP* ; et un futur projet d'exposition est également envisagé.

OBJECTIFS

Valoriser les ressources documentaires autour de l'histoire de la prison de Saint-Maur et réfléchir aux diverses perspectives de partenariat entre le CRHCP et la maison centrale

PRÉSENTATION

S'appuyant sur des témoignages d'anciens personnels de la prison, dont ceux de Jean-Charles Toulouze (directeur de l'établissement lors de la mutinerie) et de Laurent Ridel (directeur stagiaire au moment des faits, devenu notamment Directeur de l'administration pénitentiaire de 2021 à 2024), l'article est également enrichi par des photos et des documents issus de l'établissement.

MISE EN ACTION

Rédaction d'un article par Théo Soligny, retraçant l'épisode de la mutinerie de la centrale de Saint-Maur en 1987 ; intégration de cet article à la *Lettre du CRHCP* n°32 (juillet 2025) dans la rubrique « À vos plumes ».



ACCUEIL DU PUBLIC SCOLAIRE

Publics :

Élèves des établissements scolaires de Lot-et-Garonne (collèges et lycées)

Lieu :

Espace muséal, collections permanentes et espace d'exposition temporaire

Avec :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), Unité communication et événementiel (UComE)

CONTEXTE

La convention éducative, établie entre l'ÉNA, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et la DSDEN 47, offre la possibilité aux collèges publics qui le souhaitent de bénéficier d'une visite de l'ÉNA. Dans ce cadre, il s'agit de présenter notamment les métiers pénitentiaires, de les sensibiliser aux problématiques pénitentiaires actuelles, et de corriger un certain nombre d'idées reçues sur la prison.

OBJECTIFS

Poursuivre la dynamique enclenchée dans le cadre de la Convention éducative de Lot-et-Garonne.

MISE EN ACTION

Intégrée au parcours de découverte de l'ÉNA, la visite de l'espace muséal Pierre Cannat est un moment privilégié pour appréhender la prison sous un angle historique et de comprendre l'évolution de l'exécution de la peine de justice.

En 2025, les visites de groupes scolaires se sont notamment déroulées à l'occasion de la Journée nationale des métiers pénitentiaires du 5 avril, où 150 élèves et leurs encadrants ont bénéficié de la visite commentée du musée, ainsi que de l'exposition temporaire *Objets de violence*.



PARTENARIATS SUR LE TERRITOIRE

LES OBJECTIFS

- > Faciliter l'accès des apprenants de l'ÉNAP aux propositions artistiques et culturelles proposées au sein des différentes structures culturelles et partenariales du territoire agenais.
- > Sensibiliser aux enjeux de l'éducation artistique et culturelle par la rencontre avec des artistes, le partage de connaissances et d'expériences, ainsi que la formation.

Publics :

Élèves DSP 55, DPIP 19, CP 01, 222e et 223e promotions d'élèves surveillants, CPIP 29 et 30, CPIP EST 04 et 05, CPT 05, personnels de l'ÉNAP

Lieux :

Théâtre municipal Ducourneau, Musée des Beaux-Arts d'Agen, Palais de Justice d'Agen, cinéma Les Montreurs d'Images

Avec :

Direction de l'action culturelle de la ville d'Agen, Tribunal judiciaire et Cour d'appel d'Agen, cinéma Les Montreurs d'Images, Université Bordeaux-Montaigne et Université de Bordeaux

PARTENARIAT CULTUREL AVEC LA VILLE D'AGEN

CONTEXTE

L'année 2025 marque la réactivation du partenariat entre l'ÉNAP et les institutions culturelles de la Ville d'Agen, avec la signature d'une nouvelle convention en juillet 2025 pour une durée de trois ans.

MISE EN ACTION

Dans le cadre de cette convention de partenariat, plus de 200 élèves surveillants, capitaines, directeurs et personnels de l'école ont eu l'opportunité d'assister, le 7 octobre 2025, au spectacle *Sarrazine*, présenté au Théâtre municipal Ducourneau. Cette pièce, portée sur scène par la compagnie La Maison, était programmée conjointement par la Mission Culture de l'ÉNAP et l'équipe du théâtre. Grâce à la mise en scène à la fois subtile et contemporaine de Lucie Rébéré et à l'énergie de la comédienne Nelly Pulicani, les spectateurs ont plongé dans l'univers de l'autrice de *L'Astragale*, Albertine Sarrazin.

Ce spectacle a permis au public de (re)découvrir l'histoire touchante et éphémère de cette figure littéraire. À l'issue de la représentation, le bord de scène a permis un moment d'échange privilégié avec la comédienne et la metteuse en scène.

Dans la continuité de cette convention de partenariat, les apprenants ont pu découvrir trois autres spectacles programmés au Théâtre Ducourneau, portés par des artistes et des compagnies aux univers très divers : des contes traditionnels de Polynésie, l'adaptation d'*Article 353 du Code pénal*, roman de Tanguy Viel, et *Les Aveugles*, pièce en réalité augmentée. Enfin, en 2025, les apprenants ont pu participer à une visite guidée des collections permanentes du Musée des Beaux-Arts d'Agen.

COLLABORATION AVEC LE CINÉMA D'ART ET ESSAI D'AGEN

Rencontres Cinéma & Justices aux Montreurs d'Images

Partenaire privilégié de l'ÉNAP depuis de nombreuses années, le cinéma d'art et essai d'Agen propose chaque année les Rencontres Cinéma & Justice, l'occasion de construire de manière conjointe, avec les élèves accompagnés par la Mission Culture, la programmation de la première soirée des rencontres.

L'école a donc proposé, en 2025, le documentaire *Détenues à ciel ouvert*, qui s'inscrivait dans le cadre d'une série d'événements culturels et solidaires initiés par des élèves de la promotion CPIP 29, autour de la thématique des femmes incarcérées.

COOPÉRATION AVEC DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET UNIVERSITAIRES INCONTOURNABLES

CONTEXTE

L'ÉNAP articule ses actions dans un réseau partenarial pluridisciplinaire, à la fois national et territorial, associant institutions judiciaires et pénitentiaires, acteurs culturels, universitaires et associatifs, afin de développer des projets communs au service de la formation et de l'ouverture de l'école sur son environnement.

MISE EN ACTION

Coopération avec les partenaires juridiques, pénitentiaires et universitaires, dans le cadre de *La Nuit du Droit* et *la Nuit de la Recherche*

Le 2 octobre 2025, l'ÉNAP a coordonné, en collaboration étroite avec le Tribunal judiciaire d'Agen, la Maison d'arrêt d'Agen et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Lot-et-Garonne, une édition agenaïse de *la Nuit du Droit* placée sous le thème du parcours d'exécution de la peine.

Organisé au Palais de Justice d'Agen, cet événement a permis au public d'assister à plusieurs temps d'échanges consacrés au sens de la peine et aux missions des institutions judiciaires et pénitentiaires. Après une ouverture réalisée par les autorités du Tribunal judiciaire et de la Cour d'appel, des professionnels de l'administration pénitentiaire aux profils

variés ont présenté la diversité de leurs métiers et partagé leurs expériences de terrain. La compagnie Les Attracteurs Étranges y a également proposé des extraits de sa création *Et ton cuir pourrait fendre*, consacrée aux parcours de reconstruction d'anciennes femmes détenues. Une exposition d'aquarelles de l'artiste-reporter Noëlle Herrenschmidt, issues des Carnets de prison acquis par l'ÉNAP en 2024, complétait cette programmation.

Dans le prolongement de la Nuit du Droit, le public présent a rejoint le cinéma Les Montreurs d'Images pour la Nuit de la Recherche, organisée par Cap Sciences et les universités de Bordeaux et Bordeaux-Montaigne.

Cette seconde partie de soirée s'est articulée autour de la projection du film-documentaire *Tehachapi* de l'artiste JR, suivie d'un ciné-débat consacré au rôle de l'art et de la culture dans la reconstruction des personnes détenues.

Les interventions de Virginie Peltier, directrice de l'Institut du droit et de l'économie d'Agen (Université de Bordeaux), de Marie Escorne, maîtresse de conférences HDR spécialiste du street art (Université Bordeaux-Montaigne), et de Sara Di Santo Prada (ÉNAP), ont permis d'ouvrir un temps d'analyse et de mise en perspective particulièrement riche autour des enjeux de création artistique, de réhabilitation et de réinsertion des personnes placées sous main de justice. À partir de leurs domaines de compétence respectifs, les échanges ont notamment porté sur les effets concrets de la culture en milieu carcéral, tant sur les parcours des personnes détenues que sur les pratiques professionnelles des acteurs de la justice. Les intervenantes ont également souligné la manière dont l'art peut contribuer à renouveler les regards portés sur la détention et à nourrir les réflexions sur les enjeux contemporains de la justice.

Par cette coopération partenariale tissée dans le cadre de ce double événement – Nuit du Droit et Nuit de la Recherche –, l'ÉNAP réaffirme son engagement en faveur du dialogue entre justice, culture et recherche, au service d'une ouverture interdisciplinaire sur l'univers carcéral.



Les partenaires juridiques et pénitentiaires locaux (Tribunal judiciaire, Cour d'appel, Maison d'arrêt, SPIP d'Agen et antenne d'Eysses) et nationaux (DGAP), ainsi que la compagnie Les Attracteurs Étranges, à l'occasion de la Nuit du Droit (Agen, Palais de Justice, 2 octobre 2025).

POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DE L'ÉNAp

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Présentation de l'école

L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, Ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11). L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

Les missions de l'Énap :

- Organiser la formation professionnelle initiale et continue des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que celle des partenaires du service public pénitentiaire ;
- Préparer à des concours de la fonction publique. À ce titre, l'existence d'une Classe « Prépa Talents » permet la diversification des recrutements ;
- Réaliser des travaux de recherches et d'études et les diffuser ;
- Développer et mettre œuvre des actions de partenariat avec des institutions d'enseignement et de recherche ;
- Tisser des liens de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.

2. Contexte de l'étude de l'Université Bordeaux Inter-Culture

Après plus de quinze ans de fonctionnement, le service dédié à l'action culturelle à l'Énap a souhaité à la fois dresser un bilan et dessiner les perspectives pour les années à venir, sur les liens entre culture et justice.

Pour ce faire, en 2020, il a demandé à l'Université Bordeaux Inter-Culture (UBIC), centre d'innovation sociétal, plateforme de collaboration entre l'Université et le monde socio-économique sur la thématique « culture, économies créatives et territoires », de réaliser une étude évaluative et prospective de son activité.

À partir d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs regroupant une soixantaine d'acteurs locaux, régionaux, nationaux, appartenant aux sphères de la culture et de la justice, l'UBIC a produit une étude : « L'Énap, un lieu de Ressources Culture et Justice ».

Cette étude a fait l'objet d'une restitution auprès du comité de direction de l'Énap, et des personnels impliqués.

L'étude et ses préconisations ont porté sur 3 axes :

- La culture comme outil dans les formations initiales et continues et dans la vie du campus de l'Énap.
- L'Énap, un opérateur culturel territorial en lien avec ses missions.
- L'Énap dans les réseaux interrégionaux et nationaux, centre national de ressources Culture & Justice (valorisation des créations réalisées sur les terrains et à l'Énap)

3. Art et culture : des biens essentiels pour vivre en société

Notre école s'est construite et évolue grâce à un ensemble de valeurs communes traversées d'individus (personnels, élèves et stagiaires) qui l'enrichissent de leur singularité. L'art, sa rencontre et sa pratique nourrissent le collectif. La rencontre des cultures promeut le socle de l'interconnaissance et le respect de l'autre dans sa diversité.

L'art, la culture et le patrimoine révèlent deux éléments indissociables et complémentaires :

- La dimension esthétique et l'expérience sensible de l'activité artistique.
- Leur rôle dans la promotion des identités individuelles et collectives dans un parcours de formation.

L'art, la culture et le patrimoine sont les socles des valeurs démocratiques, de l'inclusion, de l'éducation au jugement critique, de la réflexivité, de l'ouverture aux autres. C'est aussi la transmission d'une histoire commune, une mémoire collective que l'on fait vivre, et à travers ce processus la création d'une culture commune, qui rassemble.

Au-delà des objectifs d'une école de service public, et en complément de ceux-ci, les actions culturelles et patrimoniales doivent puiser dans les fonctions premières de l'art : la création, l'imaginaire, le poétique. Cet enrichissement culturel des apprenants développe leur approche pluridisciplinaire.

4. Art, culture dans une école nationale de service public

Considérés comme outils inclusifs irrigant tous les métiers de l'administration pénitentiaire, de la formation au terrain, l'art, la culture et le patrimoine permettent aux agents, aux intervenant.e.s et aux usagers du service public pénitentiaire de mieux travailler, de mieux se rencontrer et de mieux se comprendre afin d'atteindre collectivement les objectifs de réinsertion, de culture professionnelle commune, d'émancipation et de faire société.

L'école se situe en interconnexion avec le terrain de par ses connaissances et expertises, elle joue un rôle majeur dans l'écosystème Culture & Justice qui va bien au-delà des frontières territoriales.

L'art, la culture et le patrimoine font partie de l'essence de l'école. Au-delà d'une visibilité dynamique et moderne, c'est une image fédératrice autour d'une culture de savoirs partagés qui s'affirme. L'art, la culture et le patrimoine sont des vecteurs privilégiés de rencontre, de partage et de cohésion entre divers acteurs et participent à la création d'une intelligence collective.

Par cet échange et le débat induit, émergent des idées novatrices, fortes de propositions concrètes, répondant aux questionnements professionnels d'aujourd'hui et de demain.

En portant une politique culturelle et artistique, l'Énap affirme une volonté de faire se rencontrer savoir-faire et savoir-être, en favorisant les échanges et les modes de pensées. C'est un parcours exigeant d'observation, de compréhension et de mise en commun qui croise à la fois les pratiques et contraintes de l'école et du terrain professionnel. À partir de ces confrontations de courants de pensée ou de représentations se développent la réflexivité et le questionnement, compétences indispensables aux futurs professionnels.

Au carrefour de dynamiques transversales, cette politique culturelle embrasse les enjeux pédagogiques inhérents aux fonctions de l'école, qui croisent les enjeux sociétaux et institutionnels contemporains.

La convention entre le ministère de la Culture et l'Énap de 2016, déclinaison du protocole d'accord de 2009, rappelle le cadre commun entre la formation et les pratiques professionnelles.

L'action d'une politique interministérielle Culture & Justice, rattachée à un établissement public de formation, existe et prend tout son sens en s'intégrant dans le territoire, auprès de partenaires associatifs ou porteurs de politiques publiques.

5. Les objectifs

En conformité avec la déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007, l'Énap considère l'identité culturelle de chaque élève, chaque stagiaire, chaque agent, chaque personnel et chaque usager du service public pénitentiaire dans leur singularité et dans leurs interactions dans un environnement social, économique et politique.

Objectif n°1 : Enrichir la formation des personnels pénitentiaires en permettant à l'art, la culture et le patrimoine de participer aux politiques publiques de prévention et d'insertion, en favorisant l'alliance de travail au sein de l'écosystème pénitentiaire.

Objectif n°2 : Collecter, conserver et valoriser :

- les productions culturelles réalisées en établissements et services pénitentiaires
- le patrimoine pénitentiaire

Objectif n°3 : Asseoir, à travers la dimension patrimoniale, l'identité et la culture pénitentiaire.

Objectif n°4 : Enrichir la collaboration entre l'école et le terrain à partir des expérimentations et des créations artistiques et culturelles réalisés à l'Énap.

Objectif n°5 : Contribuer à la dynamique partenariale de l'Énap sur son territoire et au développement du réseau national Culture & Justice (dans le domaine de la formation).

6. La gouvernance

Identifier l'école comme un lieu NATIONAL de création, d'expérimentation, de transmission et de ressource Culture & Justice implique des modes de gouvernances. L'unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) contribue, par ses missions transversales à soutenir la politique de l'École et développer des partenariats, et alimente ainsi la réflexion sur la place et le rôle de la culture à l'Énap.

La gouvernance de cette politique se déploiera à partir d'instances « culture modulable » :

En interne : Le groupe culture, transversal à tous les départements de formation, ainsi que les acteurs de la communauté pédagogiques sont les garants de cette politique.

En interne/externe : A partir de projets précis, en lien avec la vie du campus et/ou la formation, création d'un groupe d'acteurs de terrain (coordinateurs culturels, personnels pénitentiaires, chargés de Culture des DI, partenaires locaux...) afin de développer la dynamique de collaboration Énap /Terrains pour se nourrir mutuellement (formation, création, pratique...).

En externe : Différents partenaires locaux et nationaux peuvent intervenir à l'Énap ou la solliciter, sur des thématiques de société ou des politiques publiques.

7. La démarche

RENCONTRER des univers, des singularités, des créations...

CRÉER & IMAGINER à partir de rencontres artistiques et des imaginaires de chacun, pour rechercher, innover et partager, dans une démarche développant la réflexivité.

CO-CONSTRUIRE à partir des individualités, identités, compétences, savoir-faire et savoir-être des élèves, stagiaires, personnels, membres de la communauté pédagogiques en partenariat avec les services de l'école, les partenaires locaux et nationaux.

EXPÉRIMENTER & ANALYSER en exploitant et réinvestissant des pratiques artistiques et culturelles au service et dans la construction des formations.

MONTRER, DIFFUSER & TRANSMETTRE par des médiations autour des créations issues de résidences d'artistes, de créations artistiques qui viennent nourrir et interroger la formation.

DÉCLOISONNER les disciplines, les regards, les pratiques.

COLLECTER, CONSERVER & VALORISER en capitalisant les ressources, en les rendant accessibles à tous et en partageant les savoirs développés.

8. Modalités d'intervention

La politique culturelle est source de nouvelles approches pédagogiques. Différentes modalités d'intervention, en interaction les unes avec les autres, viennent nourrir le parcours formatif des élèves, des stagiaires et l'ensemble des personnels de l'école.

Les résidences d'artistes :

Invitation d'artistes au sein de l'Énap pour une durée variable. La co-construction entre les artistes et l'institution est centrale et réflexive.

L'acte de « faire ensemble », de bâtir du commun s'appuie sur la culture de chacun, sur le développement de la créativité, voire du poétique. Associer un processus de création au sein de l'école, dans les temps de formation et dans son écosystème relationnel, c'est promouvoir la diversité des individus qui la traversent par le prisme de valeurs communes.

Observer, expérimenter à partir de pratiques artistiques permet aussi aux élèves et stagiaires de se questionner, de croiser leur apprentissage avec des dynamiques complémentaires, d'aiguiser leurs pensées et de questionner leurs représentations et leurs pratiques. La présence d'artiste en résidence favorise la co-construction de projets transversaux et de modalités pédagogiques innovantes.

Des modalités spécifiques de formation par l'art et avec l'art :

D'après le rapport de l'UBIC (avril 2021) : « La notion de droits culturels met l'accent sur la reconnaissance de chacun comme être de culture. Elle propose en revanche une conception de la culture comme prise en compte de l'altérité et comme ouverture à l'autre. Sur cette base, il devient possible de concevoir la question culturelle dans les formations [...] comme relevant de la construction d'un dialogue interculturel au cœur de la relation au détenu et donc au centre du métier. La dimension artistique devient alors un vecteur pour interroger son ouverture au monde et son acceptation de l'autre. »

Retrouver l'art, la culture et le patrimoine dans un projet d'établissement (engagement local de service) pour soutenir le quotidien en détention et en milieu ouvert (ateliers de formations professionnelles, culturels, cuisines, jardins et scolaires etc), renforcer les pratiques professionnelles et soutenir les missions de chacun. L'art, la culture et le patrimoine ont leur place dans l'objectif commun de prévention de la récidive et d'insertion. Ils ne peuvent être effectifs que s'ils sont pensés dans une chaîne de coopération entre personnels pénitentiaires et partenaires institutionnels, tant dans le milieu fermé qu'en milieu ouvert.

- Construction de modules de formation initiale et continue pour les personnels de surveillance (corps du personnel d'encadrement et d'application, corps de commandement, corps des chefs

de services pénitentiaires...), personnels d'insertion et de probation, personnels de direction, acteurs de la communauté pédagogique, coordinateurs culturels et enseignants.

- Accompagnement de projets d'élèves : mise en situation professionnelle à partir des compétences et aptitudes des élèves et valorisation de leur implication.

Des spectacles, des expositions, des ateliers, des écoutes, des rencontres... sont proposées pour consolider la formation et compléter les connaissances acquises. Ces propositions permettent à chacun de s'interroger sur des thématiques au cœur des pratiques professionnelles proposant un regard décalé et sensible sur ces questionnements.

- Sensibiliser aux thématiques de société grâce à l'art, la culture et le patrimoine.

Des médiations culturelles au service de la formation :

« La culture, quels que soient les points de vue disciplinaires ou idéologiques qui l'appréhendent, se présente comme une série de médiation complexes et enchevêtrées entre l'individu et le groupe, l'imaginaire et le symbolique, le sujet et le monde. Elle oriente la perception individuelle, organise les comportements, donne un sens aux expressions subjectives et collectives en les inscrivant dans un espace et un temps vécu en commun. » Jean Caune, « La médiation culturelle : une construction du lien social »

Étymologiquement, médiation vient de « mediare » qui signifiait « être au milieu ». La médiation permet de faire le lien entre « le sujet et le monde », entre la création et le public. La médiation culturelle va au-delà de faire le lien, c'est « être parmi », « être avec » les créations, les sujets, le monde, les cultures

La médiation culturelle vient soutenir le projet artistique au service de la formation. Elle contribue ainsi à promouvoir l'Énap comme acteur de la démocratie culturelle et à garantir les droits culturels de ses usagers.

L'expérience de la médiation se renouvelle à chaque projet à différents niveaux :

- Dans la manière d'appréhender différemment la formation par l'art, la culture et le patrimoine aux missions qui incombent aux personnels de l'administration pénitentiaire. Ainsi, des objectifs communs à chaque projet permettront de développer la compréhension de l'autre, l'interconnaissance, la déconstruction des représentations et la compréhension des enjeux sociétaux.
- Dans les interactions entre les élèves et stagiaires, entre les élèves et stagiaires et les équipes de l'école, entre les élèves et stagiaires et les artistes intervenants, entre les élèves et stagiaires et le projet artistique. La médiation devenant ainsi moteur d'une approche inter-filière, dans l'interconnaissance professionnelle et culturelle.
- Au-delà des articulations entre la création, la diffusion et la réception, la médiation culturelle vient nourrir l'imaginaire et le sensible des individus permettant ainsi de créer des temps et espaces partagés, indispensables au fondement d'une culture commune.

II. ORIENTATIONS PRIORITAIRES

1. Art, culture, patrimoine et formation

Institutionnaliser à l'Énap, à moyen terme, un lieu NATIONAL de création, d'expérimentation, de transmission et de ressources Culture & Justice, c'est reconnaître le capital existant ci-après. Ce lieu jouera un rôle majeur dans l'interconnexion et l'activation d'un écosystème Culture & Justice sur le territoire national.

- **Des enjeux de formation initiale :**

- Inscrire la culture dans les parcours de formations initiales de tous les personnels de surveillance, d'insertion et de probation et de direction.
- Évaluer l'implication des élèves dans toutes les formations culture et leur compréhension des enjeux en matière de prévention de la récidive et d'insertion au regard de leurs missions.
- Impliquer les élèves dans des projets collectifs pour mettre en avant leur savoir-faire et savoir être et/ou acquérir des compétences professionnelles.

- **Des enjeux de formation continue :**

Les participants aux formations continues « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire » ont évolué avec les pratiques du terrain. Les coordinateurs culturels sont devenus majoritaires. La pluralité des profils des participants à ces formations est un atout majeur de transversalité de l'art et de la culture.

- Créer une formation spécifique pour les coordinateurs culturels en lien avec la direction de l'administration pénitentiaire.
- Renforcer les propositions de formations tout au long de la vie, auprès de toutes les catégories de personnels, à partir de l'expérience de chacun.
- Créer des temps fédérateurs, espaces de culture commune et de réflexivité, auprès notamment des chargées culture des directions inter-régionales en lien avec le ministère de la Culture, la direction de l'Administration Pénitentiaire et l'Énap.
- Proposer, à partir des créations artistiques et culturelles de l'école et du terrain, des outils formatifs et/ou pédagogiques.
- Développer des outils numériques collaboratifs via « MoodÉnap », la plate-forme de formation à distance de l'Énap.

2. Art, culture, patrimoine et territoires

L'action d'une politique interministérielle Culture/Justice rattachée à un établissement public de formation national s'enrichit de son environnement social, économique, éducatif. Elle ne peut prendre tout son sens qu'en s'intégrant dans le territoire auprès de partenaires locaux et nationaux. Cette politique croise des enjeux pédagogiques et sociétaux.

- **Des enjeux internes et territoriaux :**

- Permettre aux élèves d'être acteurs de leur formation en décroissant leur projet auprès des différentes filières de formations et en travaillant avec des partenaires locaux.
- Soutenir les dynamiques transversales entre les différents espaces culturels de l'Énap par une cohérence des projets.
- Faire vivre le partenariat local notamment auprès des institutions culturelles de l'agglomération, du département et les politiques de l'état (Préfecture).

- **Des enjeux internes et régionaux et nationaux :**

- Faire vivre la convention signée entre le ministère de la Culture et l'Énap.
- Renforcer la collaboration avec des chargés de mission culture de la DAP et des DISP.
- Consolider les liens de l'Énap avec les réseaux professionnels art et culture.

3. Art, culture, patrimoine et ressources

- **La médiathèque Gabriel Tarde :**

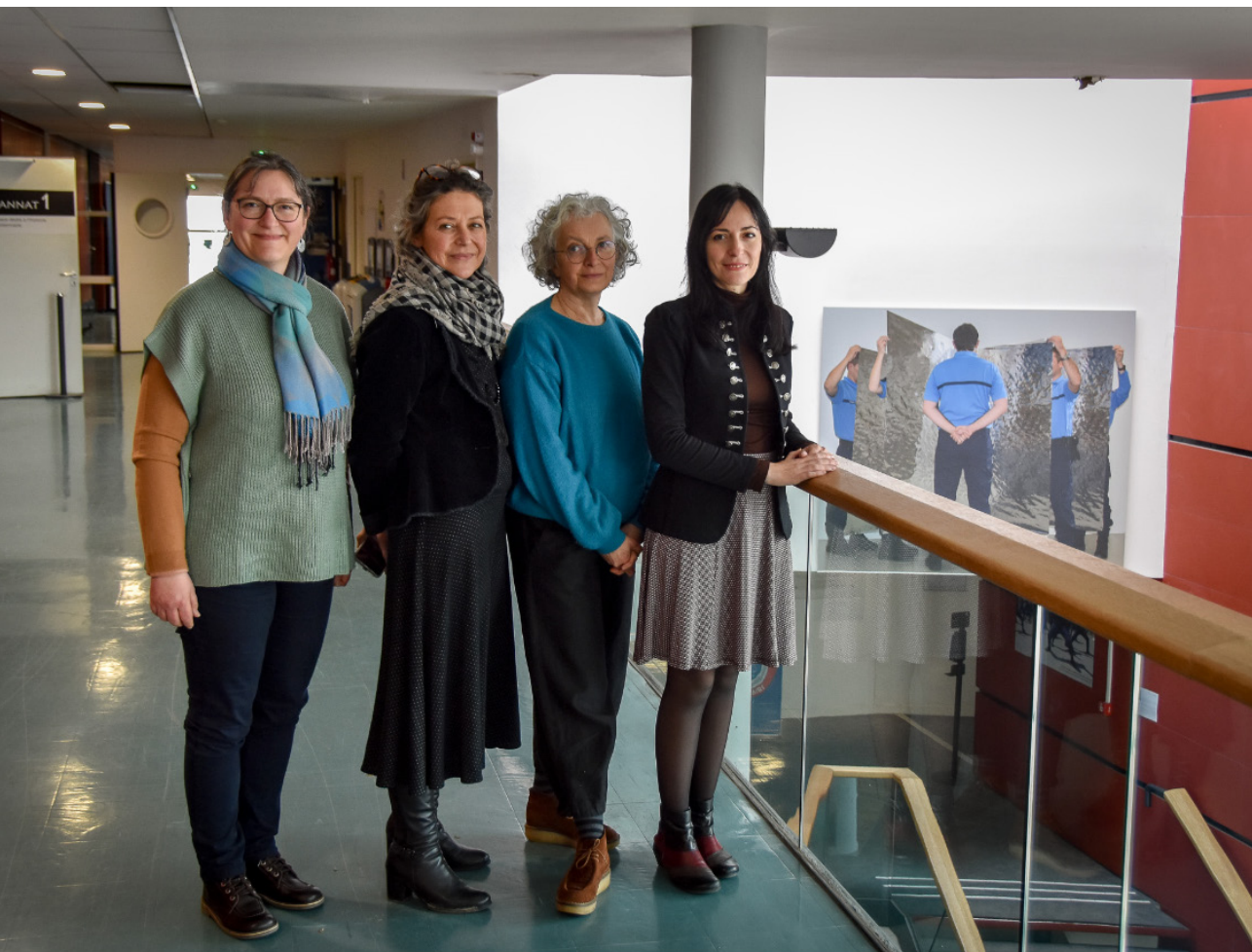
La médiathèque Gabriel Tarde de l'Énap propose à ses publics (élèves, stagiaires, personnels de l'Énap et chercheurs) un fonds documentaire spécialisé dans le domaine carcéral et l'exécution des peines : droit pénitentiaire, procédure pénale & criminologie. Des thématiques associées (psychologie, sociologie, travail social...) complètent ces ressources documentaires. La médiathèque assure la gestion, la conservation et la valorisation de ses collections documentaires à travers de nouvelles acquisitions, la constitution de dossiers documentaires et de bibliographies thématiques, et la mise en place d'animations culturelles pour les différents publics. La valorisation de ces ressources se fait également de manière numérique, via un portail documentaire dédié. La médiathèque est également partie prenante de l'action pédagogique de l'école, en proposant au public de formateurs un fonds documentaire et des outils pédagogiques dédiés. Par ses différentes missions, elle participe ainsi de l'accès et de la diffusion de la culture sur le site de l'Énap.

Ses missions principales sont :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement des différents usagers (élèves, stagiaires, personnels et chercheurs extérieurs) ;
- Assurer la gestion, le développement et la mise en valeur des différents fonds documentaires (fonds juridiques, fonds « loisirs », fonds de productions culturelles réalisées en détention) ;
- Réaliser et diffuser une veille documentaire régulière et approfondie sur les thématiques associées aux formations dispensées à l'Énap ;
- Effectuer des recherches documentaires sur demande des usagers ou en anticipant les besoins à venir ;
- Créer et diffuser des produits documentaires enrichis (bibliographies, dossiers documentaires, bulletins de veille, lettres d'information, catalogues spécialisés...) ;
- Former les usagers à la recherche documentaire juridique et aux outils documentaires mis à disposition des usagers.
- Mettre en œuvre tout au long de l'année des animations culturelles pour les usagers (projections de films, animations BD/romans, expositions au sein de la médiathèque...) en lien avec le service de l'UCACE.

Ses ressources sont :

- La médiathèque s'appuie sur un fond documentaire de près de 24.000 ouvrages contemporains et 20.000 anciens.
- Elle propose également à ses lecteurs une centaine de titres spécialisés (presse et revues juridiques), et des abonnements à plusieurs bases de données documentaires (Daloz, Lexis Nexis et Europresse).
- Un portail numérique permet la consultation en ligne de certains ouvrages. Un fonds documentaire dit de « loisir » est également mis à disposition des usagers : romans, BD, DVD fiction ou encore jeux de société.



De gauche à droite, Marielle Lizé (responsable de l'Unité Médiathèque-Archives), Fabienne Huard-Hardy (responsable du CRHCP), Anne-Claire Landrieu (responsable de la Mission Culture), Sara Di Santo Prada (cheffe du DRDHAC et adjointe DRD).

DRDHAC

**Département des ressources
documentaires, historiques
et des actions culturelles**

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA DIFFUSION (DRD)

Paul Mbanzoulou, directeur

Sara Di Santo Prada, adjointe

Sara Di Santo Prada, cheffe de département
sara.di-santo-prada@justice.fr

Constance Le Coz-Aussel, apprentie



Unité Médiathèque - Archives

Marielle Lizé, cheffe d'unité – marielle.lize@justice.fr

Camille Barrull, documentaliste / référente productions culturelles
camille.barrull@justice.fr

Estelle Rol, documentaliste / référente productions culturelles
estelle.rol@justice.fr

Michelle Carpene, documentaliste – michelle.carpene@justice.fr

David Freigneaux, documentaliste – david.freigneaux@justice.fr

Isabelle Guérineau, documentaliste – isabelle.guerineau@justice.fr

Noémie Maurice, documentaliste – noemie.maurice@justice.fr

Alexandre Rossignol, archiviste – alexandre.rossignol@justice.fr



Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Fabienne Huard-Hardy, cheffe d'unité – fabienne.huard-hardy@justice.fr

Mickaël Boyer, chargé de formation en histoire
mickael-jean-baptiste.boyer@justice.fr

Isabelle Guérineau, documentaliste – isabelle.guerineau@justice.fr

Marie-Pierre Glize, assistante de régie – marie-pierre.glize@justice.fr



Mission Culture

Anne-Claire Landrieu, chargée des actions culturelles
anne-claire.landrieu@justice.fr

Céline Ernst, médiatrice culturelle – celine.ernst@justice.fr





CULTURE à l'ÉNAP

2025

Directrice de publication : Sophie Bondil
Rédacteur en chef : Paul Mbanzoulou
Rédaction : équipes du DRDHAC
Coordination : Céline Ernst
Responsabilité éditoriale : Sara Di Santo Prada

ÉNAP - 440, avenue Michel Serres - CS 10028
47916 AGEN cedex 9
+33 (0)5 53 98 98 98
www.enap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.enap.intranet.justice.fr>



EnapCampus

La page officielle de
l'École nationale
d'administration
pénitentiaire